

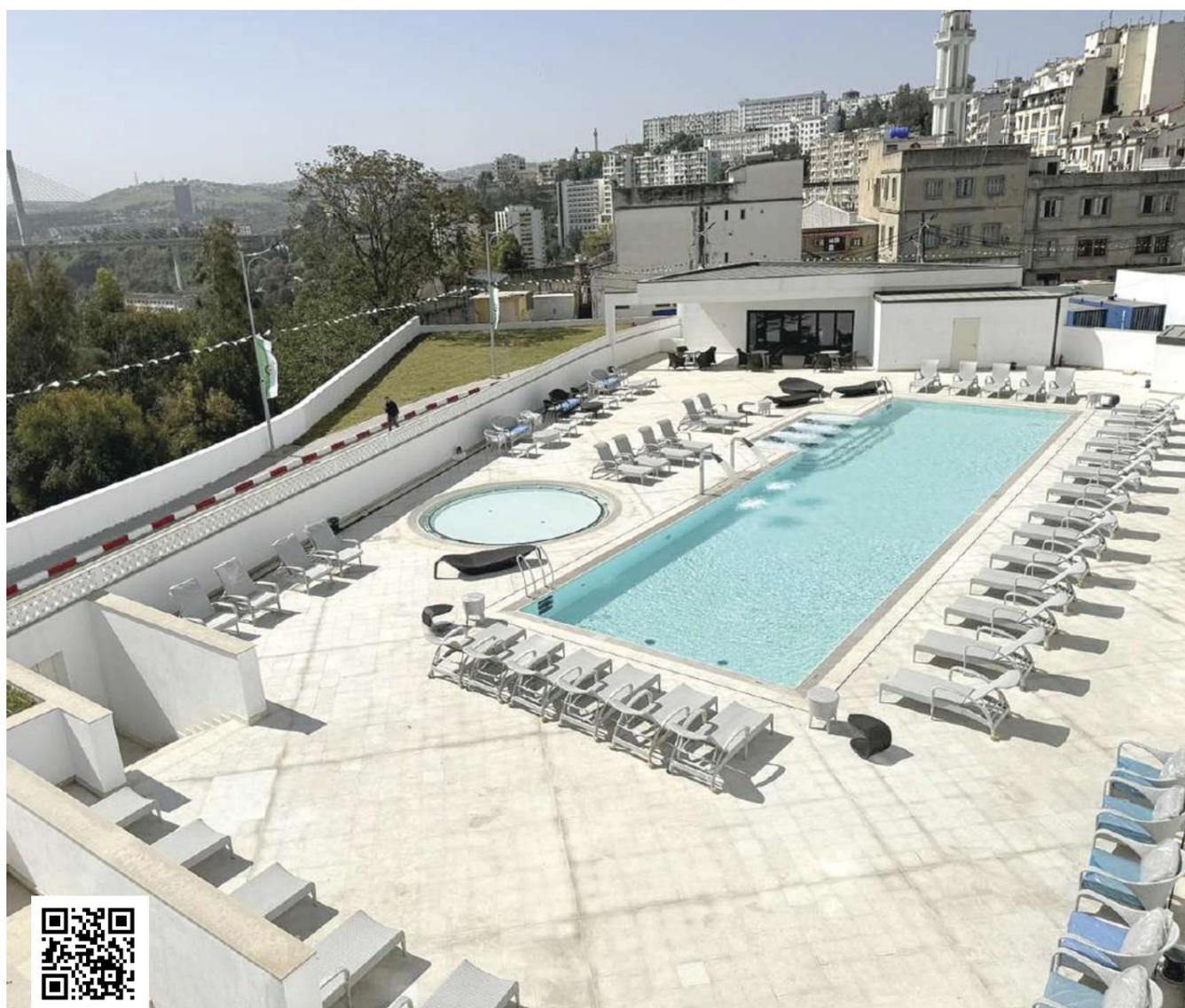
ALGÉRIE-MAURITANIE
**Tebboune félicite
son homologue
mauritanien suite
à sa réélection**

P 16

800 PROJETS D'UNE CAPACITÉ GLOBALE DE 90 000 LITS LANCÉS

Nouvelle dynamique dans l'investissement touristique

L'investissement dans le domaine touristique en plein essor. Pas moins de 800 nouveaux projets d'investissement au niveau national sont en cours de réalisation, pouvant fournir 90 000 lits supplémentaires et la création de 45 000 emplois. C'est ce que le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a annoncé, hier à Mostaganem, lors d'un Colloque national sur la promotion de l'investissement touristique. P 3



INNOVATION DANS L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

**Les entreprises
appelées à s'ouvrir sur
les startups**



Les participants à une journée d'étude sur «l'innovation en santé et l'industrie pharmaceutique en Algérie» ont souligné, hier à Alger, l'importance pour les entreprises de ce secteur de s'ouvrir sur les startups pour stimuler l'innovation et améliorer les services de la santé.

P 2

PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DE L'ALGÉRIE
**Un «modèle de réussite»
reconnu**

Le vice-président de la Banque mondiale (BM) en charge de la région Moyen Orient et Afrique du Nord (MENA), Osmane Dione, a félicité l'Algérie pour ses performances économiques qui lui ont permis un meilleur reclassement par la Banque, les qualifiant de "modèle de réussite" reconnu à l'international, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Finances.

P 3

UNIVERSITÉ DE 4ÈME GÉNÉRATION
**Ouverture d'une école
pour la cybersécurité**

Les réformes opérées, ces dernières années, par le secteur de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, ont permis, dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale dont les bases ont été jetées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de connecter l'Université à son environnement économique outre son adaptation aux exigences du marché national et son orientation vers l'innovation, la création et l'entrepreneuriat, tout en améliorant sa performance à travers son ouverture aux centres et établissements de recherche internationaux.

P 5

PÉTROLE

**Le Brent en hausse à plus
de 87 dollars mardi
à Londres P 5**

IL A REÇU LE VICE-PRÉSIDENT DE LA BANQUE MONDIALE POUR LA RÉGION MENA

**Arkab expose
les grands axes de la politique
énergétiques de l'Algérie P 5**

CONTRÔLE COMMERCIAL

**Saisie de près
de 2,8 milliards DA
de marchandises en six
mois P 3**

BISKRA

180 palmiers ravagés par un incendie dans la commune d'Ourlal

Un incendie s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi dans une des palmeraies de la commune d'Ourlal (42 km à l'ouest de Biskra), ravageant 180 palmiers, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile. Selon cette source, l'incendie, qui n'a pas provoqué de dommages humains, a pris dans une palmeraie de la zone de Dahra (commune d'Ourlal) et occasionné la destruction de 180 palmiers de différentes espèces, 100 troncs de palmiers et des broussailles sur une superficie totale de 4 hectares. L'intervention rapide des unités de la Protection civile a permis de circonscrire l'incendie et d'éviter sa propagation aux palmeraies voisines, dans un contexte marqué par une hausse importante de la température et des vents violents, a-t-on précisé. Il convient de relever que la lutte contre les flammes a mis à contribution les sapeurs-pompiers de l'unité secondaire de la Protection civile d'Ourlal, soutenus par les éléments de l'unité principale de Biskra, de l'unité secondaire de Tolga et de la colonne mobile mise en place dans cette wilaya.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE
53 morts et 1744 blessés en une semaine**

Cinquante-trois (53) personnes ont trouvé la mort et 1744 autres ont été blessées dans 1400 accidents de la route survenus durant la période du 23 au 29 juin à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 5 morts et 52 blessés, suite à 30 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1989 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (226 incendies), Constantine (151) et Annaba (141), ajoute le communiqué. Durant la même période, 6081 interventions ont été effectuées par les services de la Protection civile pour le sauvetage de 309 personnes en situation de danger, ainsi que 5339 opérations d'assistance diverses.

INNOVATION DANS L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Les entreprises appelées à s'ouvrir sur les startups

Les participants à une journée d'étude sur «l'innovation en santé et l'industrie pharmaceutique en Algérie» ont souligné, hier à Alger, l'importance pour les entreprises de ce secteur de s'ouvrir sur les startups pour stimuler l'innovation et améliorer les services de la santé.

Par Slimane T.

Les participants à cet événement, dont des opérateurs économiques, startups et cadres de ministères concernés par le thème, ont considéré que l'accélération technologique et la complexité croissante des marchés «imposent aux entreprises l'ouverture sur les startups pour stimuler l'innovation et œuvrer à trouver des solutions à des problèmes posés, notamment dans le secteur de la santé». Dans son intervention, le directeur de la sérialisation et des données pharmaceutiques au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Mehdi Amrouni, a relevé que le département qu'il représente s'emploie depuis des années à allier des startups dans ses projets. Il a souligné que pendant la crise sanitaire du COVID-19, le ministère s'est associé avec une startup pour créer une plateforme de «supply chain» sur la disponibilité des médica-

ments dans le cadre d'un système de veille lancé dans la foulée des actions entreprises.

L'intervenant a, dans le même ordre d'idée, assuré que la même startup a développé pour le ministère une plateforme pour créer un système de transfert de données pharmaceutiques. Amrouni a également indiqué que des startups accompagnent actuellement, à travers leurs innovations et solutions, le ministère dans ses efforts de numérisation du secteur et de promotion de la production pharmaceutique. De son côté, la Secrétaire générale du ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Nacima Arhab a relevé que la nouvelle loi des marchés publics facilite pour les startups labellisées la participation aux appels d'offres et par ricochet encourage les entreprises à faire appel aux startups pour promouvoir leurs services. Elle a, dans ce contexte, mis en avant le rôle de

l'accélérateur de startups public, Algeria venture, dans la création de liens et d'opportunités d'innovation entre les startups et les entreprises.

Intervenant à l'occasion, la fondatrice d'une plateforme de vigilance pharmaceutique, Farah Bouras, a estimé que «la collaboration startups-entreprises s'impose aujourd'hui comme une démarche importante dans l'accès des entreprises à de nouvelles idées et technologies», appelant à «une synergie d'efforts entre différents acteurs du domaine pour mettre en lumière le rôle que peuvent jouer les startups dans la promotion des divers secteurs et l'amélioration de la qualité des services». Des thèmes en relation avec l'intelligence artificielle (IA) et l'innovation technologique en santé ont été également débattus par les participants à cette journée d'étude, organisée par l'incubateur numérique, DZ Hadina-Tech.

UNIVERSITÉ KASDI MERBAH (OUARGLA)- ENAFOR

Signature d'une convention de partenariat

Une convention a été signée, lundi à Ouargla, entre l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO) et l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), dans le but de promouvoir les opportunités de partenariat et d'échange d'expérience notamment, dans les questions liées à la formation continue et l'accomplissement de stage pratique. L'accord a été paraphé par le recteur de l'UKMO, Pr Mohamed Tahar Halilat et le Président directeur général (PDG) de l'ENAFOR, M. Mohamed Bennezzar, lors d'une cérémonie tenue à la salle de conférences du rectorat, en présence d'une pléiade d'enseignants de cet établissement de l'enseignement supérieur et des cadres de l'opérateur économique précité. Intervenant à cette occasion, Pr Halilat, s'est félicité de cette démarche qui constitue, a-t-il dit, un prolongement d'un accord similaire

que l'université a signé récemment avec l'Entreprise nationale de services aux puits (ENSP). Et d'ajouter que cette convention prévoit des formations en faveur des cadres et ingénieurs techniciens de l'entreprise, assurées par l'université d'Ouargla dans diverses spécialités, y compris l'amélioration de leurs compétences linguistiques notamment dans la langue anglaise.

En vertu de la convention, a-t-il poursuivi, les étudiants vont bénéficier de stages pratiques au niveau de l'entreprise, en plus de l'accompagnement des étudiants du premier et second cycles de l'enseignement supérieur (Licence et Master), en application de l'arrêté ministériel 1275 (un diplôme-start-up et un diplôme-un brevet d'invention).

Il a en outre fait savoir que l'entreprise, à la lumière de cette convention, est appelée aussi à assurer l'ac-

compagnement des doctorants afin de leur permettre de réaliser leurs travaux de recherches, en plus de trouver des solutions et de résoudre certains problèmes techniques rencontrés par l'entreprise. Le PDG de l'ENAFOR a, de son côté, indiqué que l'entreprise dont la création remonte à 1966, avait déjà conclu des accords avec plusieurs compagnies étrangères pour développer les techniques de production d'hydrocarbures. Totalisant plus de 7.500 postes permanents, l'ENAFOR qui avait commencé ses activités par un seul appareil de forge dispose actuellement 52 appareils, a affirmé M. Bennezzar, estimant que la sonde école d'ENAFOR et la Faculté des Hydrocarbures de l'université d'Ouargla, constituent en soi un facteur positif pour consolider le partenariat entre les deux parties.

Quotidien économique

Les Enjeux
EcoEdité par la
SARLLes enjeux Eco
Tel: 06 98165554**Gérant**Belmihoub
AbdelazizDirecteur de
publication

Radji Zahir

Siège social03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.comccb : BDL 005
00170000003889 09**Impression**

Centre : SIA

DistributionCentre:
les enjeux Eco«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale
de Communication, d'Édition et de Publicité»Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

800 PROJETS D'UNE CAPACITÉ GLOBALE DE 90 000 LITS LANCÉS

Nouvelle dynamique dans l'investissement touristique

L'investissement dans le domaine touristique en plein essor. Pas moins de 800 nouveaux projets d'investissement au niveau national sont en cours de réalisation, pouvant fournir 90 000 lits supplémentaires et la création de 45 000 emplois. C'est ce que le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a annoncé, hier à Mostaganem, lors d'un Colloque national sur la promotion de l'investissement touristique.

Par Sirine R.

Intitulé « Destination touristique de l'Algérie, encourager l'investissement et améliorer le climat des affaires », cet événement a été une occasion pour les participants de présenter les opportunités d'investissement dans ce secteur stratégique, sur lequel le gouvernement mise pour la diversification de l'économie. Le ministre a déclaré que « le parc hôtelier national a atteint 1.650 établissements hôteliers, fournissant un total de 152.000 lits nécessitant le renforcement et la diversification pour atteindre, à l'horizon 2030, une capacité d'accueil de 300.000 lits », indiquant que plus de 2.200 projets d'investissements touristiques ont été approuvés.

Après avoir expliqué que le secteur dispose d'un parc immobilier composé de 249 zones d'expansion touristique classées, Didouche a souligné l'approbation, à ce jour, de 74 schémas d'aménagement touristique, permettant la mise à disposition d'environ 1.400 assiettes foncières. Le secteur cherche actuellement à mettre ces poches foncières à la disposition des investisseurs, à travers la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, a-t-il ajouté. 249 projets enregistrés à l'AAPI. Pour sa part, le directeur général de

l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI), Omar Rekkache, a souligné le rôle central qu'aurait dû jouer le secteur du tourisme, en tant que source importante de richesse car il a une forte valeur ajoutée garantie, en mesure de contribuer de manière significative à doubler le produit intérieur brut du pays (le PIB).

Cela contribue également, ajoute-t-il, à créer d'importantes opportunités d'emploi sans parler d'augmenter la compétitivité de l'économie nationale au niveau international en augmentant les revenus en devises du pays en attirant les touristes étrangers. Dans ce contexte, le directeur général a présenté quelques chiffres sur les projets d'investissement dans le domaine touristique enregistrés au niveau de l'Agence algérienne de promotion des investissements depuis novembre 2022, jusqu'au 30 juin de cette année. En effet, sur les 8.051 projets qui ont été enregistrés au niveau des guichets uniques, 249 d'entre eux concernent des projets dans le secteur du tourisme, avec 103 hôtels enregistrés, 54 centres de divertissement, 29 complexes touristiques, un village de vacances, 11 activités d'excursions en mer, 5 centres d'activités thermales et de thalassothérapie. Rekkache a souligné que l'agence travaillait avec diligence pour garantir que tous ces projets entrent réelle-

ment dans la phase de réalisation et que les résultats jusqu'à présent sont satisfaisants.

Concernant le Colloque organisé à Mostaganem, le ministre a fait savoir qu'il vise principalement à « faire connaître les facilités et les avantages décidés par l'Etat dans la nouvelle loi de l'investissement et la loi portant octroi du foncier économique, considéré comme l'entrée principale de chaque action d'investissement ». Didouche a ajouté que « le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la création d'une agence soutenue par trois agences sectorielles spécialisées dans la préparation du foncier touristique, industriel et urbain, en vue de fournir des assiettes foncières aménagées appelées à abriter des projets d'investissement ».

Le Colloque d'une journée enregistre la participation de directeurs d'agences nationales du foncier touristique, la promotion de l'investissement, les domaines de l'Etat, des forêts, des instances financières, bancaires et professionnelles, les walis de Mostaganem, Chlef, et Aïn Temouchent et des investisseurs. Les participants ont débattu, dans le cadre de deux ateliers, de l'aménagement du foncier touristique et les mesures d'investissement" et "le financement des projets touristiques".

CONTRÔLE COMMERCIAL
Saisie de près de 2,8 milliards DA de marchandises en six mois

Les services de contrôle relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ont mené près d'un million et 130.000 interventions durant le premier semestre de l'année en cours, donnant lieu à la saisie de marchandises d'une valeur de 2,78 milliards de DA, a indiqué mardi un bilan du ministère. Selon le même bilan, les activités de contrôle économique et de la répression des fraudes du ministère au niveau national, durant la période allant de janvier à juin derniers, se sont soldées par 1.128.647 interventions ayant permis aux services de contrôle de constater 116.326 infractions, et d'établir 111.332 procès-verbaux de poursuite judiciaire, ainsi que la proposition de fermeture de 6.574 locaux commerciaux. Un chiffre d'affaires dissimulé estimé à 32,39 mds DA a été enregistré au premier semestre 2024. Le bilan de contrôle des cargaisons aux frontières fait état du traitement de 29.710 cargaisons, dont 474 cargaisons interdites d'entrer au niveau des passages frontaliers, d'un poids de 34181 tonnes et d'une valeur de 12 milliards de DA, outre le prélèvement de 6.497 échantillons pour analyses microbiologiques et physicochimiques. Pour ce qui est de la lutte contre la spéculation illicite, 81.330 interventions ont été effectuées durant la même période. Ces interventions ont permis de constater 24 délits et de dresser 24 procès verbaux de poursuite judiciaire, avec la saisie de 154,79 tonnes de marchandise, d'une valeur globale de 32,99 millions de DA.

PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DE L'ALGÉRIE

Un « modèle de réussite » reconnu

Le vice-président de la Banque mondiale (BM) en charge de la région Moyen Orient et Afrique du Nord (MENA), Osmane Dione, a félicité l'Algérie pour ses performances économiques qui lui ont permis un meilleur reclassement par la Banque, les qualifiant de "modèle de réussite" reconnu à l'international, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Finances.

Dione s'exprimait lors d'une audience avec le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a précisé la même source ajoutant que « cette rencontre a constitué une occasion pour échanger sur les visions des deux parties en matière de développement économique, dans un contexte mondial caractérisé par des crises multiformes ». Dans ce contexte, le vice-président de la BM a félicité l'Algérie pour « les performances enregistrées et reconnues par la communauté internationale de développement » et qui ont permis récemment un meilleur reclassement de la position de l'Algérie, en les qualifiant

« comme modèle de réussite qui mérite d'être partagé avec les autres pays en Afrique et dans la région MENA ». Dione a souligné à l'occasion « le potentiel dont dispose l'Algérie en tant qu'acteur important dans la région MENA grâce à sa stabilité géopolitique, sa dynamique économique, sa ressource humaine et sa jeunesse, sa position géographique, sa connectivité régionale, son potentiel en tant que hub logistique et son accès aux marchés européens, africains et arabes », selon le communiqué. S'agissant des relations de coopération liant l'Algérie à la BM, il a fait part de sa « ferme volonté de donner un nouveau souffle à cette relation et de prendre acte des besoins exprimés par M. Faïd en faveur d'une collaboration renforcée, notamment dans les domaines du partage des connaissances, du renforcement des capacités, et du soutien technique ». Il a exprimé, aussi, la disponibilité de son institution à élargir et approfondir ce partenariat avec l'Algérie, en met-

tant à profit son large éventail d'instruments d'appuis techniques et de conseils, tout en s'alignant sur les priorités nationales.

Sur un autre plan, Dione a présenté un point de situation sur l'état d'avancement du processus engagé par la BM visant à assurer son évolution et son adaptation aux défis contemporains.

De son côté, M. Faïd a présenté au responsable de la BM « la trajectoire empruntée par l'Algérie pour un développement durable et inclusif, guidée par des objectifs réalistes inscrits dans le Plan d'action du Gouvernement et découlant des 54 engagements présidentiels ».

Cette trajectoire, a-t-il poursuivi, a mené l'Algérie à engager un programme ambitieux de réformes structurelles dans des domaines clés, et à revoir certains textes fondamentaux de son arsenal juridique régissant l'environnement des affaires. « Notre pays continue d'accorder une attention particulière au renforcement de la gou-

vernance économique, à la lutte contre la corruption et à la moralisation de la vie publique, en tant que pré-requis garantissant la réussite de toute réforme et en vue de consolider les fondations d'une croissance économique solide et équitable », a-t-il soutenu. Le ministre a invité le vice-président de la BM à focaliser l'intervention de son institution en Algérie sur les actions de renforcement des capacités et du transfert de savoir au profit des cadres institutionnels algériens. Dans le sillage des défis mondiaux qui menacent la poursuite des efforts de développement, M. Faïd n'a pas omis de mettre l'accent sur le phénomène du changement climatique, lequel, a-t-il relevé, est devenu « une donnée structurelle que conjoncturelle, à intégrer désormais dans les politiques publiques », rappelant à ce titre les « efforts colossaux » déployés par l'Algérie à l'effet d'atténuer les conséquences de ce phénomène.

R E.

SNTF

Nouveaux horaires pour le train de nuit Alger-Annaba-Alger

La société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, lundi, de nouveaux horaires pour le train de nuit Alger-Annaba-Alger à partir de mardi en sus de l'organisation de navettes nocturnes quotidiennes entre les deux villes avec arrêt dans plusieurs stations tout au long de la ligne. Le départ du train depuis la gare d'Agha (Alger) à destination d'Annaba est fixé à 19h43, tandis que l'arrivée sera à 5h28m du matin, précise la même source. Quant à la gare d'Annaba, le départ du train de nuit est fixé à 19h20 et l'arrivée à 5h36 du matin. Et de rappeler que le train de nuit Alger-Annaba-Alger prévoit des arrêts dans nombre de gares, dont El Harrach, Bouira, Beni Mansour, Bordj Bou Arridj, Sétif, Constantine, El Harrouch et Azzaba.

BCE

Le match contre l'inflation «n'est pas gagné»

La Banque centrale européenne n'a pas encore gagné le match contre l'inflation élevée, la cible de 2% ne devant pas être atteinte avant fin 2025, a prévenu lundi sa présidente Christine Lagarde. L'inflation en zone euro a été ramenée à 2,6% sur un an en mai - après avoir culminé à 10,6% en octobre 2022 - ce qui a conduit l'institution monétaire à réduire ses taux en juin pour la première fois depuis cinq ans. Néanmoins, "nous ne nous reposerons pas tant que le match ne sera pas gagné et que l'inflation ne sera pas revenue à 2%", le taux idéal visé à moyen terme, a déclaré Mme Lagarde en ouverture d'un forum annuel de la BCE organisé à Sintra, au Portugal. Le resserrement inédit de la politique monétaire de la BCE, qui a augmenté les taux de 450 points de base entre juillet 2022 et septembre 2023, a permis d'éviter un décrochage des attentes d'inflation chez les agents économiques, s'est félicitée Mme Lagarde.

ABDELHAK SAIHI REÇOIT L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE D'EGYPTE EN ALGÉRIE

Les relations de coopération et de partenariats examinées

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte en Algérie, Mokhtar Gamil Tawfik Warida, avec lequel il a évoqué les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays, ainsi que les perspectives de leur renforcement, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. Cette rencontre qui s'est déroulée, lundi, a été "l'occasion de mettre en avant la qualité des relations bilatérales et d'échanger les points de vue sur plusieurs questions d'intérêt commun, ainsi que d'examiner les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays et les perspectives de leur renforcement".

A cette occasion, l'ambassadeur égyptien a affirmé "la volonté du gouvernement de son pays de promouvoir les relations de coopération et de partenariat avec l'Algérie, notamment dans les domaines sanitaire, du tourisme médical et de la gestion des structures sanitaires".

L'ambassadeur égyptien a, en outre, remis une invitation au ministre de la Santé de la part de son homologue égyptien, Khaled Abdel Ghaffar, pour prendre part aux activités de la Conférence mondiale sur la population, la santé et le développement, prévue octobre prochain, selon le communiqué. De son côté, M. Saihi a fait savoir que les

relations entre l'Algérie et l'Egypte "sont fondées sur la coopération conjointe et profitable aux deux pays, à travers les efforts fournis afin de lever les obstacles et faire face aux défis auxquels ils sont confrontés", exprimant son souhait de "parvenir à la création de l'Agence arabe du médicament", un projet qui constituera, a-t-il soutenu, "un acquis pour tous les pays arabes en vue de garantir la sécurité des médicaments". A ce titre, les deux parties se sont convenues de "poursuivre l'action de coordination afin de booster et de hisser les relations bilatérales aux plus hauts niveaux".

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'AGNU adopte une résolution proposée visant à consolider la coopération internationale

La 78e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a adopté lundi à l'unanimité une résolution proposée par la Chine et coparrainée par plus de 140 pays, visant à consolider la coopération internationale sur le renforcement des capacités de l'intelligence artificielle (IA). Cette résolution "Consolider la coopération internationale sur le renforcement des capacités de l'intelligence artificielle" souligne que le développement de l'intelligence artificielle devrait adhérer aux "principes d'être centré sur l'homme", promouvant une intelligence bénéfique et profitant à l'humanité. Elle encourage la coopération internationale et les actions concrètes pour aider

les pays, en particulier les pays en développement, à renforcer leurs capacités en matière d'intelligence artificielle, à améliorer leur représentation et leur voix dans la gouvernance mondiale de l'IA, à plaider en faveur d'"un environnement commercial ouvert, équitable et non discriminatoire" et à soutenir les Nations Unies dans leur rôle central dans la coopération internationale. La résolution vise à parvenir à un développement inclusif, bénéfique et durable de l'IA, contribuant ainsi à la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable des Nations Unies. Le développement rapide de la technologie

de l'IA dans le monde a un impact profond sur le développement économique et social des pays et sur le progrès de la civilisation humaine, a indiqué Fu Cong, représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies, en présentant le projet de résolution lors de la session plénière de l'AGNU. Toutefois, la plupart des pays, en particulier les pays en développement, n'ont pas encore véritablement accès à l'IA, ne l'utilisent pas et n'en tirent pas profit, et la fracture numérique mondiale continue de se creuser, a-t-il fait remarquer.

ONU

Le 19 mai proclamé Journée mondiale du fair-play

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté lundi par consensus une résolution en vertu de laquelle elle proclame le 19 mai journée mondiale du fair-play. Présentée par la Hongrie, la résolution salue l'action menée par le Comité international pour le fair-play et note que celui-ci a pour objectif de préserver et de promouvoir le respect de l'esprit de fair-play et des valeurs qu'il véhicule dans le sport d'élite et le sport pour tous, ainsi que dans la vie quotidienne, notamment l'observation des règles, le respect de l'adversaire et la lutte contre la violence et le dopage. Soulignant que l'esprit de fair-play est profondément ancré dans l'idéal olympique, le texte insiste que le sport, les arts et l'activité physique peuvent faire évoluer les mentalités, les préjugés et les comportements. Ils peuvent aussi être une source d'inspiration pour l'être humain, faire tomber les barrières raciales et politiques, combattre la discrimination et désamorcer les conflits. La résolution invite tous les Etats membres, le système des Nations Unies, les organisations internationales, régionales et nationales compétentes et la société civile à apporter leur coopération et à observer et faire connaître la Journée mondiale du fair-play afin de promouvoir la pratique du sport dans un esprit d'amitié, de solidarité, de tolérance et d'inclusion, dénué de toute discrimination.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000

Mercurialeوزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTÈRE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONSوزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURALعرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 02 جويلية 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 02 Juillet 2024

Produits	Prix du détail ¹ DA / Kg			المنتجات	
	معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	88	97	79	البطاطا
	Tomate	68	79	57	الطماطم
	Oignon sec	54	61	47	البصل الجاف
	All sec	354	416	292	الثوم الجاف
	Carotte	78	96	61	الجزر
	Navet	148	163	133	لفت
	Poivron	100	112	88	الفلفل الأخضر
	Piment	127	144	110	الفلفل الحار
	Courgette	78	88	68	الكوسة
	Haricot vert	257	280	235	الفاصولياء الخضراء
Laitue	103	116	91	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	422	522	321	التفاح المحلي
	Datte	537	671	403	التمر
	Melon	116	128	103	البطيخ الأصفر
	Pastèque	90	102	78	البطيخ الأحمر
	Banane	313	328	298	الموز
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1758	1908	1609	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	361	373	350	الدجاج
	Œufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)

UNIVERSITÉ DE 4^e GÉNÉRATION

Ouverture d'une école pour la cybersécurité

Les réformes opérées, ces dernières années, par le secteur de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, ont permis, dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale dont les bases ont été jetées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de connecter l'Université à son environnement économique outre son adaptation aux exigences du marché national et son orientation vers l'innovation, la création et l'entrepreneuriat, tout en améliorant sa performance à travers son ouverture aux centres et établissements de recherche internationaux.

Par Réda Hadi

Abdelhakim Djebri, directeur des finances au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui s'est exprimé chez nos confrères, a mis en évidence la création d'une école sur la cybersécurité informatique.

En effet, Djebri a évoqué surtout, que tous les efforts sont mis et interviennent dans le cadre de la mise en œuvre d'une vision proactive, érigeant l'Université en locomotive de développement de l'économie nationale. Celui a réaffirmé que l'université algérienne sera connectée à sa génération, et par conséquent, à ses étudiants, ses enseignants, et surtout à l'international. L'université algérienne s'est donné les moyens de ses ambitions, avec cette année un budget inédit de 600 milliards de DA.

Et en cela, « le secteur a mis en place une stratégie, une feuille de route, et tous les moyens sont entrain d'être mis en place particulièrement le schéma directeur de

numérisation. Pour cela 60 plateformes numériques sont en place, concernant tous les aspects de gouvernance, la recherche, et les prestations universitaires » a-t-il encore précisé. Ainsi, selon ce responsable, pour la rentrée 2024/2025, ce sont les grandes universités algériennes, telles que Bab Ezzouar, l'Usto d'Oran, et celle de Constantine qui montreront le chemin aux autres, et étrenneront cette stratégie. Insistant sur l'objectif de l'Université de 4^e génération, qui est la spécialisation, il a évoqué dans le technopôle de Sidi Abdellah, l'ouverture de l'École nationale de Cyber-sécurité qui sera ouverte à la prochaine rentrée universitaire, conformément aux instructions du président de la République.

M. Djebri a assuré que tous les moyens humains et matériels seront mis en place pour ouvrir cette école dans les délais exigés par le Chef de l'État. « Nous sommes dans la dernière ligne droite pour l'ouverture de cette institution. Le décret de création est déjà publié et les moyens humains et matériels sont en cours de mise en place

». Dans cet ordre d'idées, il a rappelé l'inauguration du technopôle de Sidi Abdellah (Alger), avec 2 écoles dans des spécialités pointues, telle que l'IA et les mathématiques. Cette année 2 écoles verront le jour dans les nano sciences et les systèmes autonomes. D'une manière générale, pour ce responsable, l'Université de quatrième génération est en route car, « l'université algérienne s'est bel et bien transformée en temple de production et de transmission du savoir. » Pour étayer ses propos, il s'appuie sur le langage des chiffres et révèle que « le secteur a pu, en une année et demi, compter 107 incubateurs d'entreprises, un incubateur d'entreprises numériques, 107 centres de développement de l'innovation ». « Auxquels s'ajoutent, a-t-il poursuivi, 91 centres d'appui à la technologie et à l'innovation, 51 maisons de l'intelligence artificielle, 33 laboratoires de fabrication ». Les actions d'accompagnement engagées dans ces structures érigées au sein des universités, a été d'un grand apport dans le développement socio-économique.

PÉTROLE

Le Brent en hausse à plus de 87 dollars mardi à Londres

Les cours du pétrole étaient soutenus mardi par la perspective de baisses des taux américains, la poursuite du conflit au Moyen-Orient et le risque de perturbations de l'approvisionnement liées aux ouragans. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, gagnait 0,68% à 87,19 dollars, après avoir atteint 87,25 dollars, son plus haut niveau depuis fin avril. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison

en août, montait de 0,72% à 83,98 dollars, ayant plus tôt également touché son record depuis deux mois, à 84,05 dollars. « Les baisses de plus en plus probables des taux d'intérêt de la Fed dans les mois à venir et la prime de risque géopolitique toujours élevée », contribuent à faire monter les prix, expliquent des analystes. L'inflation reflue graduellement aux Etats-Unis, ce qui pousse les marchés à s'attendre « à des réductions de taux d'au moins deux quarts de point de

pourcentage cette année, potentiellement à partir de septembre », notent les analystes. Or des taux d'intérêts plus bas plombent le billet vert, devise dans laquelle sont libellés les achats de pétrole, ce qui en favorise l'achat. Une prise de parole du président de la Réserve fédérale (Fed) mardi, suivi de la publication du compte-rendu de la dernière réunion de juin de l'institution monétaire mercredi, devraient davantage éclairer les investisseurs à ce sujet. « La baisse des exporta-

tions de brut de l'Opep » en juin comparé au mois précédent, « au moment même où les raffineries s'accélérent en prévision du pic estival, contribue à rendre le marché plus tendu que prévu, et les prix réagissent en conséquence », ajoutent les analystes. Par ailleurs, « les acteurs du marché se prémunissent contre la possibilité de perturbations des raffineries alors que la saison des ouragans démarre et que l'ouragan +Beryl+ gagne en intensité », rappellent les analystes.

IL A REÇU LE VICE-PRÉSIDENT DE LA BANQUE MONDIALE POUR LA RÉGION MENA

Arkab expose les grands axes de la politique énergétique de l'Algérie

Par Sirine R.

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, hier à Alger, le vice-président de la Banque mondiale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, M. Osman Dion, accompagné d'une délégation. Cette rencontre a été une occasion pour les deux parties d'examiner les possibilités de coopération entre l'Algérie et la Banque mondiale, en matière d'échange d'expertise et d'appui technique dans les projets en cours et à venir, notamment ceux liés au développement des énergies renouvelables et aux efforts de l'Algérie en matière de réduction des émissions du gaz, ainsi qu'au secteur énergétique et minier d'une manière générale.

A cette occasion, Arkab a exposé les grands axes de la politique énergétique de l'Algérie et des différents programmes de

développement sectoriel, notamment les hydrocarbures et leurs infrastructures associées, l'électricité, les énergies nouvelles et renouvelables et le développement de l'hydrogène, ainsi que la stratégie de développement du secteur minier et d'exploitation des ressources minérales, en complément du programme national de dessalement de l'eau de mer.

Le ministre a également évoqué les projets prévus pour renforcer et diversifier la croissance économique et le rôle joué par le secteur énergétique et minier dans de nombreux aspects de la satisfaction des besoins énergétiques nationaux (électricité, gaz et matières pétrolières), ainsi que l'action visant à garantir la couverture énergétique dans le pays à long terme, à travers de grands projets dans le domaine de la production et du transport d'électricité, ainsi que de contribuer à la sécurité énergétique mondiale, en particulier au niveau

régional et africain, notamment en termes de régularité, de stabilité et de fiabilité dans le domaine de l'exportation du gaz, à travers des projets visant à augmenter les capacités de production et à développer les industries de transformation.

Il a énuméré le développement de la pétrochimie, l'augmentation des taux de récupération, la réduction des émissions et la séquestration du carbone dans le cadre de la réduction de l'empreinte carbone dans l'industrie pétrolière et gazière. Mohamed Arkab a évoqué les projets de développement du secteur minier et de transfert des ressources minérales localement à travers des projets miniers structurés lancés par le secteur, tels que le projet de développement de la mine de fer à Gara Djebilet, le projet intégré de phosphate, ainsi que le projet d'exploitation du zinc et du plomb et d'autres projets visant à exploiter les ressources minières pour la production des

matières premières et intrants nécessaires pour divers industries locales. De son côté, M. Dion a exprimé sa satisfaction de cette entrevue qui lui a permis de prendre connaissance des perspectives de développement du secteur énergétique et minier en Algérie, notamment en ce qui concerne la diversification des sources énergétiques ainsi que les différents programmes de développement de ce secteur, comparable au pourcentage très élevé dans le domaine de la couverture électrique en Algérie, qui atteint 100% et 70% pour le gaz. Il a exprimé la disposition de la Banque mondiale à intensifier la coopération et les échanges avec l'Algérie, notamment dans le domaine du développement des énergies renouvelables, à travers la formation d'un groupe de travail chargé d'étudier les opportunités de développement de l'énergie éolienne en Algérie.

USTORAN - MB

Entre 4.000 et 5.500 places pédagogiques pour les nouveaux bacheliers

Entre 4.000 et 5.500 places pédagogiques seront réservées par l'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran (USTO-MB) aux futurs bacheliers pour l'année universitaire (2024-2025), a-t-on appris de cet établissement de l'Enseignement supérieur. Entre 4.000 places au minimum et 5.500 places pédagogiques seront réservées pour les nouveaux bacheliers pour la prochaine année universitaire, réparties sur six domaines de formation, a-t-on souligné de même source. Entre 2.620 et 3.530 places seront réservées pour le domaine des Sciences et Technologies (ST), 300 à 400 places pour les Sciences de la Matière (SM), 350 à 500 places pour les Sciences de la Nature et de la Vie (SNV), de 280 à 420 places pour les Mathématiques et l'Informatique (MI), 100-150 places pour les Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) et 350-500 places pour le domaine de l'Architecture, l'Urbanisme et les Métiers de la Ville (AUMV). Dans ce même cadre, trois nouvelles filières en cycle de Licence seront ouvertes à l'USTO-MB pour l'année universitaire 2024-2025, en l'Occurrence l'urbanisme, l'automatique : système Automobile, en plus d'une licence professionnalisante en Génie industriel : Métier industriel et Fabrication Mécanique. En attendant la proclamation des résultats du baccalauréat 2024, l'USTO-MB se mobilise pour informer et sensibiliser les nouveaux bacheliers et leurs parents. Une campagne de portes ouvertes est prévue afin d'expliquer la circulaire des préinscriptions pour les titulaires du baccalauréat 2024, ainsi que les parcours de formation offerts par l'université et les modalités d'admission, selon le calendrier établi par l'autorité de tutelle. Pour l'année universitaire en cours, le nombre de diplômés a atteint 5.157, dont 2.954 en Licence, 2.203 en Master et 68 en doctorat, a-t-on ajouté de même source. L'USTO-MB comprend 07 Facultés, 02 Instituts, 39 laboratoires de recherche et assure des formations dans 06 domaines, 06 filières nationales et 9 régionales pour un total de 18.998 étudiants (12.081 en licence, 5.048 en master et 1.868 en ingénierat).

**SOUK AHRAS
120 foyers
dans la
commune de
Mechroha
reliés au
réseau de gaz
naturel**

Plus de 120 foyers des deux mechtas d'Ain Nefra et de Chorfa relevant de la commune de Mechroha (wilaya de Souk Ahras) ont été raccordés lundi au réseau de gaz naturel, dans le cadre de la célébration du 62ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse (5 juillet). L'opération a mobilisé une enveloppe financière de plus de 69 millions DA pour la réalisation de 20 km de canalisations de distribution avec un coût de raccordement moyen par foyer de 578.000 DA, selon les explications données aux autorités de wilaya par la chargée de communication à la direction de distribution de l'électricité et du gaz, Sihem Benaïcha. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel de raccordement des zones d'ombre au réseau de gaz naturel lancé au début de cette année et comprenant 42 projets de raccordement de 72 mechtas dans 22 communes de la wilaya, a précisé la même source. Limité à 76 % en 2019, le taux de couverture de la wilaya par le réseau de gaz atteint actuellement 96 %, selon la même cadre qui a ajouté que le même programme qui mobilise 4,087 milliards DA prévoit le raccordement de 4.525 foyers et la pose de 944 km de canalisations.

TÉBESSA

Un programme d'urgence pour améliorer l'alimentation en eau potable dans cinq communes

La wilaya de Tébessa vient de bénéficier d'un programme d'urgence destiné à améliorer l'approvisionnement en eau potable (AEP) des habitants de cinq (5) communes, a indiqué, la directrice de wilaya des ressources en eau, Sonia Rehahlia.

La même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ce programme d'urgence s'inscrit dans le cadre des décisions arrêtées lors du conseil des ministres du 9 juin dernier, visant à améliorer l'AEP des populations résidant dans les wilayas souffrant d'un manque de ressources en eau et ce, par le biais de transferts hydrauliques ou de fonçage de puits profonds. La wilaya de Tébessa a bénéficié, dans ce cadre, d'une enveloppe de plus de 1,24 milliard de dinars pour financer 14 opérations dans les communes de Tébessa, d'El Kouif, de Hammamet, de Bir-Mokaddem d'Ouenza, selon Mme Rehahlia. Il s'agit notamment, a-t-elle ajouté, de la réalisation d'un transfert depuis le bar-

rage d'Ouldjet Mellègue qui permettra d'approvisionner les habitants de la commune d'Ouenza (nord de Tébessa) en eau potable, directement à partir de cet ouvrage hydraulique. Pour la ville de Tébessa, ses habitants seront approvisionnés à partir du transfert Nord de la wilaya, depuis les champs phréatiques des communes de Bekkaria et d'EL Ma Labiodh, a également indiqué la même responsable. La station de pompage de Koungat sera aussi réhabilitée et ses canaux rénovés pour améliorer l'approvisionnement en eau des habitants d'El Kouif, en même temps que la conduite d'une campagne à grande échelle pour éliminer les fuites d'eau et les branchements illicites, et le fonçage de nouveaux puits

profonds. De son côté, la commune de Hammamet a bénéficié d'une opération de rénovation des stations de pompage et du forage de nouveaux puits profonds avec leur raccordement à l'énergie électrique, tandis que les systèmes de pompage de Henchir El Djerad, alimentant la commune de BirMokaddem seront réhabilités. La directrice des ressources en eau a souligné que toutes ces opérations seront lancées "dans les tout prochains jours", soit juste après la finalisation des procédures légales et administratives, ce qui devrait mettre fin à la crise de l'eau potable qui affecte la wilaya de Tébessa du fait du manque de précipitations qui a provoqué la raréfaction des eaux souterraines.

MASCARA

2,52 milliards DA pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable

Le ministre de l'Hydraulique Taha Derbal a annoncé, lundi à Mascara, qu'une enveloppe financière de l'ordre de 2,52 milliards DA a été déblocquée pour la concrétisation de projets d'urgence dans le domaine de l'amélioration de l'alimentation en eau potable de la wilaya. Lors de son inspection, en compagnie du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, des projets de désenvasement du barrage de la commune de Bouhanifia et les travaux du transfert des eaux de cette infrastructure vers le bar-

rage de Fergoug (commune de Mohammadia), dans le cadre de leur visite d'inspection dans la wilaya, M. Derbal a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme d'urgence décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, destiné aux régions exposées au déficit hydrique dans le pays. Cette opération porte sur le recensement de toutes les régions et communes de la wilaya de Mascara qui souffrent d'un déficit en eau, permettant leur prise en charge en urgence, à l'instar de la commune de Tighennif, qui a

bénéficié d'un projet d'amélioration de l'alimentation en eau potable. M. Derbal a indiqué, dans ce cadre, que "les mesures administratives de ces projets d'urgence dont a bénéficié la wilaya seront concrétisés dans une durée ne dépassant pas les quatre mois, au maximum". Une enveloppe financière de plus de 27 milliards DA a été allouée pour la prise en charge de projets d'urgence pour l'alimentation en eau potable des zones exposées au déficit hydrique au niveau national, et ce en exécution des instructions du président

de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Par ailleurs, M. Derbal a donné des instructions aux responsables de l'Agence nationale des barrages et transferts sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux de concrétisation des projets de désenvasement du barrage de Bouhanifia et le transfert des eaux de ce barrage vers celui de Fergoug, eu égard à leur importance, permettant ainsi de fournir, à court terme, des quantités considérables d'eau pour l'irrigation du périmètre de la plaine de Habra.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Lancement et inauguration de nombreux projets de développement dans plusieurs communes

De nombreux projets ont été lancés en travaux et plusieurs autres relevant des secteurs de l'hydraulique, de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports, ont été inaugurés, lundi, dans différentes communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

Le wali, Kamel Nouicer, a présidé les différentes cérémonies de lancement et de mise en service des projets dans le cadre d'un riche programme entamé lundi pour célébrer le 62ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse (5 juillet).

Le chef de l'exécutif local a souligné à cette occasion, dans une déclaration aux médias, qu'un programme "diversifié" a été élaboré pour "célébrer une

date chère au cœur de tous les Algériens.

Dans le cadre de sa tournée, M. Nouicer a présidé la cérémonie de mise en service d'un réservoir d'eau d'une capacité de 1.000 m3 dans la commune de Sidi Embarek, avant de poser la première pierre, dans cette même localité, d'une piscine de proximité.

A Ain Tassera, le même responsable a posé la première pierre d'un groupe scolaire, avant de se rendre au village de Layadat (relevant de la même commune) où il a inauguré une salle de soins après sa réhabilitation.

Dans la commune de Ras El Oued, deuxième ville de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, le wali a donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement ur-

bain d'un lotissement de 144 lots, avant de mettre en service le projet de renouvellement du système de pompage du forage de Kef El Ghorab, et de donner le signal de mise en service du système d'alimentation de la ville de Ras El Oued en eau potable à partir des réservoirs de Kef El Ghorab qui a également bénéficié d'un réservoir de 5.000 m3, d'une station de pompage et d'une conduite de transfert de 7,5 km destinée à améliorer le service public de l'eau.

De son côté, la commune de Bordj Ghedir a bénéficié d'une piscine communale et de la réouverture du stade Brahim-Aggoun, après une opération de réhabilitation, le tout sous la supervision du chef de l'exécutif local.

La même commune a aussi bénéficié d'une polyclinique (après réhabilitation, également) et d'une école coranique.

Le programme de célébration du 5-Juillet se poursuivra demain (mardi), avec l'ouverture du Salon des porteurs d'idées innovantes, au siège de la wilaya, et la mise en service, après des travaux de maintenance, d'un tronçon de 26,5 km de la route nationale n 1 entre les communes d'El Ksour, d'El Euch et d'El Hammadia.

Plusieurs autres projets de développement seront lancés ou mis en service dans les communes du nord de la wilaya, telles que Medjana et Theniet En-Nasr.

SOVERAINETÉ INDUSTRIELLE

Le triste bilan de sept ans de macronisme

Le retrait bancaire français du continent Africain est apparu en plein jour avec le mouvement entrepris par Société Générale, l'an dernier. Un nouveau dirigeant, et un nouveau dessein stratégique, justifiaient et expliquaient ce départ. Mais à y regarder de plus près, ce mouvement est loin d'être isolé. D'autres banques françaises ont suivi ce chemin stratégique. Encore plus étonnant, les banques anglo-saxonnes ont pris la même décision... Au-delà des justifications ponctuelles, quelles réalités profondes révèlent un tel mouvement sectoriel, international ? Espoir ou épreuve pour l'Afrique ?

Souveraineté, réindustrialisation, planification : depuis la pandémie, la rhétorique présidentielle a pris une étrange inflexion étatiste. Face au chaos globalisé, le temps est à la protection du tissu productif français et la défense des fleurons nationaux. En même temps, la majorité présidentielle continue de vanter l'attractivité de la France pour les capitaux étrangers. La communication de l'Élysée ne tarit pas d'éloges sur cette politique, qui mêlerait ouverture au monde et planification industrielle, en multipliant les « coups de com » – récemment, le rachat des turbines Arabelle au géant américain General Electrics. La réalité dit tout autre chose. En 2017, la part de l'industrie dans le PIB était de 13,8 % ; elle avait chuté à 12,7% en 2022. Des entreprises hautement stratégiques ont continué d'être rachetées par des puissances étrangères. Et les subventions d'État, censées propulser les secteurs d'avenir, ont surtout consisté en un transfert massif d'argent public vers des capitaux privés – sans conditions.

Le bilan d'Emmanuel Macron était peu reluisant, avant même son élection. Ministre de l'Économie en 2014 et 2015, il avait cédé la branche « énergie » d'Alstom à General Electric alors que des alternatives existaient¹. La perte de souveraineté industrielle était considérable : les usines et les brevets permettant de produire les turbines des centrales nucléaires, des barrages hydroélectriques et des centrales à gaz, des éoliennes en mer et les équipements pour les réseaux électriques avaient été abandonnés aux Américains. La suite est connue : suppressions d'emplois dans toutes les branches, fermeture de plusieurs sites et retour – dans la douleur et au prix d'une perte de souveraineté – de la capacité de produire les turbines Arabelle. Mais cet exemple n'est pas le seul : les entreprises Technip, Ecopla et Gad font les frais du manque d'intérêt du ministre Macron pour l'industrie. Ce n'était pas le fruit du hasard : son programme de 2017 ne mentionnait pas l'industrie. La start-up nation faisait miroiter un tout autre horizon aux « entrepreneurs » : « innover » pour vendre un concept à de grandes entreprises (américaines de préférence) et devenir millionnaire sans avoir rien produit. La pandémie de Covid a montré la faiblesse stratégique d'un pays qui n'a plus la capacité de produire des objets utiles pour la vie quotidienne ni pour le fonctionnement des chaînes de production. Quelle fut la réaction du président Macron ? Des discours vibrants, l'ajout du concept de « souveraineté industrielle » dans la titulature du ministre de l'Économie et des Finances, et d'énormes

baisses d'impôts s'ajoutant aux précédentes baisses décidées depuis 2014. Une certaine politique industrielle a bien été mise en place, fondée sur la priorisation de certains secteurs jugés stratégiques. Cette sélection est, au mieux, discutable. L'hydrogène est un secteur énergétique dont le cycle de production-transport-usage n'est pas compatible avec l'impératif de sobriété énergétique. Les usines de batteries, malgré les plantureuses subventions dont elles ont bénéficié, ne sont pas compétitives face aux productions chinoises ou américaines dans un marché globalisé. Quant au quantique : est-ce la priorité, quand des Français ne parviennent plus à se soigner faute d'antibiotiques et que le curare a manqué en 2020 pour les unités de réanimation ? Au-delà de ces choix contestables, l'inflexion « industrielle » de la politique du président ne brille pas par ses résultats.

Pillage industriel maquillé en « attractivité »

Les partisans de la majorité présidentielle ne cessent de vanter « l'attractivité » de la France pour les capitaux étrangers. Derrière cette apparente bonne nouvelle, il faut lire l'acquisition d'entreprises françaises par des milliardaires et des fonds de pension étrangers. Vallourec, fabricant de tubes en acier destinés aux infrastructures énergétiques, a été acquis par le fonds Apollo, basé aux États-Unis. Peugeot Société Anonyme (PSA) a été de facto racheté par l'italien Fiat et son siège social installé... aux Pays-Bas ! Quant à Exxelia, une PME produisant des équipements de très haute technologie pour le Rafale, le médical ou les télécommunications, elle a été acquise par une entreprise américaine²...

Le rapport annuel de 2023 de la Direction générale du Trésor, chargée de contrôler les investissements étrangers en France, ne peut qu'inquiéter³. En 2023, pas moins de cent trente-cinq investissements étrangers ont été autorisés, portant sur des entreprises contribuant à « l'exercice de l'autorité publique » ou susceptibles de « porter atteinte à l'ordre public, à la sécurité publique ou aux intérêts de la Défense nationale ». 67 % de ces investissements proviennent d'un État hors Union européenne. Si la Direction générale se veut rassurante en indiquant qu'elle a imposé des conditions à soixante de ces investissements, celles-ci sont, au mieux, très limitées. Elles ne peuvent, par exemple, porter sur le maintien de l'emploi en France. Et il faut ajouter que les investissements étrangers dans des secteurs stratégiques vont bien au-delà d'un simple changement juridique de propriété :

le transfert potentiel d'informations ou de technologies vers un pays étranger est considérable. Et on ne connaît que trop les pratiques d'espionnage industriel du Parti communiste chinois et de l'administration des États-Unis, intimement liées à leurs grandes entreprises, et au fait de tous leurs investissements étrangers.

Le nombre d'entreprises exerçant une activité relevant des « intérêts fondamentaux de la nation » acquises par des capitaux étrangers progresse chaque année : 124 en 2021, 131 en 2022 et 135 en 2023⁴. Et avant 2021 ? Le mystère demeure : ces rachats n'étaient tout simplement pas comptabilisés. On peut bien reconnaître au gouvernement le mérite d'avoir publié un rapport annuel permettant de documenter la perte de souveraineté industrielle dans des domaines relevant des « intérêts fondamentaux de la nation » – la loi PACTE en a créé l'obligation.

Alors qu'autour de cent trente « entreprises stratégiques », selon la catégorisation de l'administration, sont acquises par des investisseurs étrangers chaque année, combien d'investissements sont bloqués ? Deux seulement depuis la création du dispositif : le spécialiste de l'optique pour la défense Photonis⁵ et les entreprises Velan SAS et Segault fabricant de la robinetterie pour le nucléaire (toutes deux filiales françaises du groupe canadien Velan)⁶. Mais si des investissements étrangers sont susceptibles de porter atteinte à « l'ordre public » ou aux « intérêts de la défense nationale », selon les termes des rapports annuels sur la souveraineté industrielle, pourquoi ne pas en interdire davantage ? Derrière la rhétorique « souverainiste » de l'Élysée, c'est bien l'abandon de l'industrie aux forces déchaînées du marché qui perdure.

Subvention du privé grimée en planification industrielle

Autre argument mis en avant par la majorité présidentielle : le budget de l'État a été mis à contribution pour limiter la pression désindustrialisante du libre-échange. Les dépenses fiscales (20 Md€ par an), les baisses des cotisations sociales (90 Md€ par an) et des impôts de production (10 Md€ par an) visent explicitement à renforcer la compétitivité des entreprises et notamment celle les entreprises industrielles exposées à la concurrence internationale. L'État a également lancé les plans France Relance et France 2030 à la suite de la pandémie de Covid, dotés respectivement de 100 milliards d'euros et de 54 milliards d'euros. Des subventions massives ont été attribuées aux entreprises manifestant leur volonté d'en recevoir – souvent sans autre condition que celle de

ne pas être en difficulté. Si Bruno Le Maire ne cesse d'affirmer que la réindustrialisation est en marche, les agrégats macroéconomiques démontrent le contraire : la part de l'industrie dans le PIB a chuté de 13,8 % en 2017 à 12,7% en 2022.

Le Premier ministre Gabriel Attal a annoncé, dans son discours de politique générale du 30 janvier 2024, que « notre industrie revient avec 100 000 emplois industriels créés et la réouverture de 300 usines ! ». 100 000 emplois créés – d'une pérennité variable – pour plusieurs centaines de milliards d'euros d'aides publiques : motif de réjouissance ou manifestation supplémentaire de la collusion entre la majorité présidentielle et les intérêts financiers ?

Derrière ces effets d'annonce en grande pompe, une réalité demeure : la vague de délocalisations subie par la France continue de grever son tissu productif. Du fait de la structure de son économie, elle y est particulièrement exposée : les très grandes entreprises (plus présentes en France qu'ailleurs) ont une propension supplémentaire à délocaliser que celles de taille intermédiaire⁷. Qui peut douter qu'une véritable politique de réindustrialisation passera par un rapport de force avec ses propriétaires ?

Source : lvsl.fr

Notes :

- 1 Lien vers l'article <https://lvsl.fr/rachat-des-turbines-arabelle-la-soumission-francaise-aux-etats-unis-continue/>
- 2 Si l'Etat a acquis une action de préférence de l'entreprise, les droits associés n'empêchent en aucun cas l'entreprise d'être soumise à l'extraterritorialité du droit américain, et notamment à la réglementation ITAR (International Traffic in Arms Regulations)
- 3 <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/c7ec36f3-6df0-4cf8-82aa-9c772917afeb/files/249123ae-5a3b-45dd-8f6f-5f84b2fc0c0a>
- 4 Les investissements faisant l'objet de la police administrative des investissements étrangers en France relèvent de secteurs comme la défense, la cybersécurité, la sécurité ou la continuité de l'approvisionnement en énergie et en eau, de l'exploitation des réseaux et des services de transport, à la protection de la santé publique, ou encore à la sécurité alimentaire, et les investissements dans les activités de recherche et développement qui leur sont liés et qui portent sur certaines technologies critiques ou sur des biens et technologies à double usage.
- 5 <https://www.lesechos.fr/finance-marches/ma/lexecutif-a-bloque-pour-la-premiere-fois-un-investissement-etranger-1277655>
- 6 <https://www.usinenouvelle.com/article/bercy-bloque-definitivement-la-vente-de-segault-et-de-velan-sas.N2179877>
- 7 « Réindustrialisation : comment impliquer les multinationales françaises ? », <http://www.cepii.fr/blog/fr/post.asp?ID-communique=919>

EGYPTE

Des accords de 43 milliards \$ avec des entreprises européennes

Les accords conclus entre des entreprises privées européennes et égyptiennes font suite au « partenariat stratégique » de 7,4 milliards d'euros signé en mars dernier entre Le Caire et Bruxelles.

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé, le samedi 29 juin 2024, que des entreprises européennes ont signé des accords d'une valeur globale de plus de 40 milliards d'euros (43 milliards de dollars) avec des entreprises égyptiennes dans plusieurs secteurs.

« Notre engagement à soutenir l'Égypte dans ses réformes a déjà suscité l'action du secteur privé. La réponse que nous avons reçue depuis mars dernier a été extraordinaire. Lors de cette conférence, des entreprises européennes signent plus de 20 nouveaux contrats ou protocoles d'accord avec des partenaires égyptiens, pour une valeur de plus de 40 milliards d'euros », a déclaré la présidente de l'exécutif européen lors d'un Forum UE-Egypte sur l'investissement tenu au Caire.

« Nous avons des entreprises dans des secteurs allant de l'hydrogène à la gestion de l'eau, de la construction aux produits chimiques, du transport maritime à l'aviation et à l'automobile. Vous couvrez toutes les priorités que nous avons définies dans notre nouveau partenariat. Et c'est essentiel », a-t-elle ajouté.

Le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, qui s'est entretenu avec von der Leyen, a fait remarquer que le Forum UE-Egypte sur l'investissement « arrive à un moment critique », compte tenu des crises internationales et régionales successives qui, selon lui, « nécessitent une coordination entre l'Europe et l'Égypte ».

L'UE avait déjà annoncé, en mars dernier, un programme de financement de 7,4 milliards en faveur de l'Égypte, d'ici fin 2027 dans le cadre d'un « accord de partenariat stratégique », qui vise notamment à endiguer le flux des migrants qui traversent la Méditerranée.

La Commission européenne a précisé, dans un communiqué publié en marge du forum UE-Egypte sur l'investissement, que le volet macro-financier représente « la large majorité du soutien financier de l'UE à l'Égypte, pour un total de 5 milliards de dollars », sur les 7,4 milliards d'euros annoncés en mars. L'assistance macro-financière (AMF) est une aide que l'UE fournit à des pays voisins faisant face à de graves problèmes de balance des paiements, en complément d'une aide du Fonds monétaire international (FMI).

Les fonds européens s'ajoutent aux coups de pouce financiers reçus par Le Caire depuis le début de l'année, dont un investissement de 35 milliards de dollars injectés par les Emirats arabes unis et une rallonge de 5 milliards de dollars de prêts supplémentaires de la part du FMI.

TUNISIE

Tunis lance un appel d'offres pour l'attribution de licences 5G

Le gouvernement voit la 5G comme un moyen d'accélérer la transformation numérique de plusieurs secteurs de l'économie. Selon la feuille de route établie, l'octroi des licences et le lancement commercial de l'ultra haut débit sont prévus respectivement pour septembre et novembre 2024.

Le ministère tunisien des Technologies de la communication a annoncé le dimanche 30 juin le lancement d'un avis d'appel d'offres pour l'attribution de licences d'exploitation de la 5G. Les opérateurs télécoms intéressés par la fourniture commerciale de la technologie de cinquième génération en Tunisie devront déposer leurs dossiers auprès du ministère entre le 3 juillet et le 2 septembre.

Le lancement de l'avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation de la feuille de route de lancement de la 5G par le gouvernement le 13 juin dernier. Selon cette feuille de route, chacun des opérateurs télécoms tunisiens aura droit à 5 MHz duplexés dans la bande 700 MHz, 100 MHz (TDD) dans la bande 3,5 GHz. Trois blocs de 20 MHz seront disponibles sur demande des opérateurs. D'autres bandes de fréquences 5G seront annoncées dans des phases ultérieures de déploiement. La licence aura une validité de 15 ans. Son coût n'a pas encore été dévoilé.

Selon le ministère, le déploiement de la 5G s'inscrit dans le cadre de « la stratégie de l'État tunisien relative à l'aménagement numérique du territoire national visant à



développer l'infrastructure numérique, à généraliser la couverture très haut débit sur l'ensemble du territoire national ». Le gouvernement cherche également à accélérer la numérisation de l'administration, sécuriser le cyberspace national, garantir la souveraineté numérique et instaurer un climat de confiance numérique indispensable à la réalisation des projets de digitalisation.

La 5G devrait faciliter de nouvelles applications de la technologie mobile. Dans une consultation publique sur l'ultra haut

débit réalisé par l'Instance nationale des télécommunications (INT) en 2021, le fournisseur de services Internet Conect Tunisie a indiqué que les performances de la technologie 5G pourraient soutenir le développement des cas d'usages suivants : l'IoT (Industrie 4.0, Agriculture 3.0, Smart Homes, Smart Cities...), le streaming de vidéo dans les véhicules automobiles, les échanges de données durant les grands événements sportifs et culturels, les véhicules autoguidés et les jeux en ligne.

MAURITANIE

Nouakchott s'engage sur la voie de la culture du blé

Le ministère mauritanien de l'Agriculture a souligné que la première expérience à grande échelle de culture du blé a porté ses fruits en mars 2024 dans la commune de Rosso, dans la région du Trarza.

Il a aussi informé que cet essai est le fruit d'un partenariat entre le secteur public et deux sociétés privées agricoles. Une excellente nouvelle pour ce pays qui importe la quasi-totalité de son blé.

A l'en croire, l'essai à grande échelle consistait à cultiver deux variétés de blé sur 200 hectares de sols sablonneux dans la commune de Rosso. Entre 4 et 5 tonnes de blé par hectares ont été obtenues, a renseigné le ministère de l'Agriculture.

Pour le délégué régional du ministère de l'Agriculture dans le Trarza, c'est un résultat prometteur et encourageant pour ce pays importateur. IsselmouOuld Sid El Moktar a aussi souligné que

cette nouvelle expérience prouve une fois de plus que la culture de blé est rentable, précisant qu'avec l'accompagnement soutenu des pouvoirs publics et l'investissement du secteur privé, la Mauritanie pourrait couvrir ses besoins en blé comme c'est presque le cas aujourd'hui avec le riz.

« Les exigences en terre et en eau sont favorables. Le blé, c'est moins contraignant que la culture de riz, moins coûteux en termes d'eau, c'est nouveau, il n'y a pas beaucoup de maladies... L'État a fourni un appui aux investisseurs. La stratégie de l'État à l'époque privilégiait le riz, je pense que maintenant, il s'engage pour cette culture et je pense qu'il va continuer ou augmenter l'appui. Car on a besoin de ces céréales », a-t-il estimé.

Le délégué régional précise que pour mener à bien cette expérience, l'État mauritanien a multiplié les aides : à travers la fourniture d'engrais, le désenclavement de

la zone, la protection des cultures ou encore l'électrification des zones de production. « Un investissement nécessaire et stratégique pour l'approvisionnement du pays », selon IsselmouOuld Mohamed Taleb, économiste et statisticien qui a rappelé le contexte international, notamment depuis l'expiration en juillet dernier de l'accord sur les exportations de céréales ukrainiennes. Selon la dernière note trimestrielle de 2023, la Mauritanie y importait 1/5ème de son blé.

Le défi de la rentabilité

« Le blé est certes une denrée stratégique pour la Mauritanie, explique-t-il, on prend moins de risques avec les événements internationaux. Mais le riz était pendant de nombreuses années en Mauritanie subventionné, les intrants aussi. Est-ce que cultiver du blé va être aussi rentable que cultiver du riz ? Le prix du blé

est nettement plus bas que le prix du riz sur les marchés et il y a aussi la concurrence du blé extérieur », a renchéri l'économiste IsselmouOuld Mohamed Taleb, précisant que cette nouvelle culture est un pari.

« Il faudra beaucoup de temps pour d'abord avoir une main-d'œuvre qualifiée. Il y a aussi ceux qui sont propriétaires fonciers, qui n'ont pas les moyens de mettre en valeur et en plus, il faudra s'assurer que le marché sera un marché avec un pouvoir d'achat suffisant. Mais ça pourrait marcher », a dit M. Taleb qui a par ailleurs espéré que cette volonté de cultiver du blé perdura malgré les défis.

La Mauritanie a importé plus de 75 000 tonnes de blé d'une valeur de 322 millions de dollars sur le marché international en 2022, selon les données de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

GUINÉE-MALI

Signature d'un accord d'interconnexion par fibre optique

Les deux pays cherchent à renforcer leurs infrastructures nationales respectives. La Guinée n'est connectée qu'à un seul câble sous-marin à fibre optique international. Le Mali, pays enclavé, doit compter notamment sur des interconnexions avec ses voisins côtiers pour sa connectivité internationale.

La Guinée et le Mali vont interconnecter leurs réseaux de fibre optique respectifs. Une convention a été signée, à cet effet, entre la Société de gestion et d'exploitation du backbone national de la Guinée (SOGEB) et la Société malienne de transmission et de diffusion (SMTD). C'était en marge de la deuxième édition de la Semaine du numérique au Mali qui s'est tenue du mardi 25 au jeudi 27 juin. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la volonté des deux pays de renforcer leur infrastructure TIC nationale dans un contexte marqué des perturbations récurrentes du réseau Internet causées par des incidents

sur les liaisons internationales. La Guinée dispose actuellement d'un seul câble sous-marin international, même si des discussions sont en cours pour une deuxième liaison. De son côté, le Mali qui n'a pas accès à la mer doit s'appuyer sur des interconnexions avec les pays côtiers voisins pour sa connectivité internationale.

« L'interconnexion des fibres optiques entre la Guinée et le Mali permettra non seulement de réduire les coûts de connexion, mais aussi de sécuriser les communications internationales, créant ainsi un réseau plus résilient et redondant », a expliqué le ministre des Postes, des Télécommunications et

de l'Économie numérique de la Guinée dans un communiqué.

Cette initiative devrait permettre d'améliorer la qualité et la couverture des services de connectivité dans les deux pays. Selon les dernières données officielles, la Guinée compte 14,1 millions d'abonnés à la téléphonie mobile pour un taux de pénétration de 102,6 % et 7,7 millions d'abonnés Internet, soit 56,27 % de la population. Le Mali comptait 26,2 millions d'abonnés à la téléphonie pour un taux de pénétration de 119 % en 2022 et 13,3 millions d'abonnés Internet pour un taux de pénétration de 60 %.

SÉNÉGAL

Le Madd de Casamance bénéficie d'une indication géographique

Depuis 2009, la liste des pays africains bénéficiant d'indications géographiques pour des produits du terroir s'est allongée. Dans la sous-région ouest-africaine, le Sénégal rejoint en 2024 ce cercle restreint avec le madd, un fruit emblématique de la région historique et culturelle de Casamance. Au Sénégal, le madd de Casamance est désormais labellisé avec une indication géographique (IG). Cette reconnaissance a été actée par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) qui a remis officiellement le 25 juin dernier un certificat d'enregistrement aux autorités sénégalaises. Aussi appelé « zaban » en langue

bambara ou dioula, « wèda » en langue mooré ou encore « malmombo » au Congo, le madd de Casamance est un fruit sauvage issu d'une plante de la famille des Apocynaceae (sorte d'arbuste sauvage) couramment appelé liane saba. Riche en vitamine C, thiamine, riboflavine, niacine, et vitamine B6, ce fruit se consomme frais ou transformé sous forme de jus, sirop ou conserve. « Le territoire du Madd de Casamance possède des caractéristiques uniques qui sont propices à faire naître des fruits au goût intense avec une pulpe acidulée et sucrée, très agréable en bouche », souligne l'OAPI. Il convient de noter que les

IG sont essentiellement des outils de commercialisation visant une meilleure valorisation des produits qui en bénéficient sur le marché international. Au Sénégal, l'Association pour la protection et la promotion de l'indication géographique madd de Casamance (APPIGMAC) est la principale organisation faitière de la filière regroupant plus de 900 membres, dont des cueilleurs et des transformateurs. D'après Maïmouna Sambou Dié-dhiou présidente de l'APPIGMAC, le Sénégal récolte environ 50 000 tonnes de madd par an. Rappelons que le processus de labellisation a débuté en 2022 avec le lancement à Ziguinchor du projet d'appui à la

mise en place d'une IG madd de Casamance. Ledit projet a été mis en œuvre par l'ONG Économie territoires et développement, services (ETDS) et financé par la Facilité IG, un fonds mis en place par l'Agence française de développement (AFD). Avec le madd de Casamance, le Sénégal rejoint le cercle fermé des pays d'Afrique de l'Ouest, dont les produits bénéficient d'une IG comptant notamment le Bénin (l'ananas pain de sucre, le gari « Sohui » de Savalou, l'huile d'arachide d'Agoulin), la Guinée (le café de Ziama Macenta), la Côte d'Ivoire (l'Attiké des Lagunes, le Café des montagnes de Man) ou encore le Mali (les échalotes de Bandiagara).

CÔTE D'IVOIRE

Le pays prépare une révision du code minier de 2014

Le secteur minier ivoirien représente 5 % du PIB et la production d'or, principal produit exploité, est encore en dessous du potentiel géologique du pays, jugent les autorités locales. Pour accroître les recettes générées par le secteur, le gouvernement prévoit une révision du code minier. En Côte d'Ivoire, le gouvernement se dirige vers une révision du code minier adopté en 2014. C'est du moins ce qu'a laissé entendre lundi 1er juillet, le ministre des Mines, Mamadou Sangafowa Coulibaly (photo) à la cérémonie de lancement du Salon International des Ressources Extractives et Énergétiques (SIREXE) prévu en novembre 2024 à Abidjan. « Pour le bien de l'État, pour le bien des compagnies minières, pour le bien de la population, ce code mérite d'être révisé », a déclaré le ministre dans des propos relayés par Reuters. Cette révision du code minier ivoirien aura pour objectif phare l'augmenta-

tion des recettes tirées par l'État de ce secteur. Elle interviendrait dans un contexte où les ressources minérales du pays font l'objet d'un intérêt croissant des investisseurs. La production d'or a ainsi plus que décuplé depuis 2010, et a même atteint 51 tonnes en 2023. Outre l'or, le coltan, le manganèse, le lithium et les terres rares sont les autres ressources qui attirent les compagnies minières en Côte d'Ivoire. Les points qui seront revus dans le futur code minier ou le calendrier de cette révision ne sont pas connus, mais des exemples récents sur le continent peuvent en donner une première idée. Au Mali par exemple, le gouvernement a mené une réforme qui a abouti en 2023 à l'adoption d'un nouveau code augmentant la participation de l'État au capital des sociétés minières et introduisant une participation obligatoire des investisseurs locaux à hauteur de 5 %. En RDC, la révision du code minier en 2018 a

introduit des redevances plus élevées pour des minéraux jugés stratégiques. En attendant de voir les implications de ce projet pour les compagnies minières opérant en Côte d'Ivoire, il faut rappeler que les révisions de codes miniers sont une question sensible pour l'industrie minière. En Zambie par exemple, la modification du régime fiscal il y a quelques années a entraîné des tensions entre les autorités et les investisseurs, conduisant à la suspension de nouveaux investissements. Pour rappel, le secteur minier représente 5 % du PIB, rappelait en 2022 le ministre des Mines. Dans son ensemble, le secteur extractif (Mines et Hydrocarbures) contribue à hauteur de 15 % aux exportations ivoiriennes et représentait environ 6 % des revenus budgétaires en 2021, selon l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

GUINÉE

Production commerciale d'or à Kouroussa prévue d'ici septembre 2024

Selon Hummingbird, la mine Kouroussa peut ajouter 120 000 onces à la production annuelle d'or en Guinée sur les trois prochaines années. En raison de problèmes avec son principal sous-traitant, la société a dû reporter l'entrée en production commerciale. HummingbirdResources prévoit de faire entrer sa mine d'or guinéenne de Kouroussa en phase de production commerciale au troisième trimestre 2024. La compagnie britannique a donné l'information la semaine dernière, précisant que la mine a déjà livré environ 12 000 onces depuis le début de l'année. Initialement, Hummingbird prévoyait l'entrée en production commerciale de sa mine guinéenne pour le premier trimestre 2024.

Quelques jours avant la fin du trimestre, son principal sous-traitant a néanmoins suspendu ses activités à la mine, invoquant des impayés. Le différend a été résolu au cours du deuxième trimestre et la signature d'un contrat avec un sous-traitant supplémentaire a permis d'accélérer la montée en puissance de Kouroussa.

« Grâce à ces progrès, la société est bien positionnée pour une croissance significative, ce qui consolide notre statut de producteur d'or multi-actifs et multi-juridictions », assure Dan Betts, PDG de la compagnie. Pour rappel, HummingbirdResources dispose avec Kouroussa de sa deuxième mine d'or en Afrique de l'Ouest, après celle de Yanfolila au Mali. Cette dernière a livré 83 965 en 2023. Quant à Kouroussa, elle peut livrer annuellement en moyenne 100 000 onces sur une durée de vie initiale de la mine estimée à 7 ans.

BOURSE DE PARIS

En repli limité après plusieurs statistiques

La bourse de Paris recule de 0,4% ce matin, autour des 7520 points, pénalisée par Michelin et Eurofins Scientific (-3,8%) ou encore Stellantis (-2,9%).

Echaudés par les résultats des élections européennes du début du mois de juin et l'annonce de la dissolution de l'Assemblée Nationale, les investisseurs commencent à intégrer avec calme le scénario d'une paralysie de l'environnement politique en France. 'Il est fort probable que le rebond technique qui a pu être observé hier s'épuise un peu, faute de moteurs pour l'entretenir', prévient Christopher Dembik, conseiller en stratégie d'investissement chez Pictet AM. 'Nous pensons que le risque politique en France va définitivement passer au second plan en bourse - à moins d'une surprise dans les sondages', ajoute-t-il. Après la secousse provoquée par le vote français, les intervenants espèrent reprendre leurs esprits au cours des prochaines séances, notamment avec le retour au premier plan des interrogations sur la conjoncture économique. La correction du marché et l'ajustement des valorisations devraient de reporter l'attention sur les fondamentaux, en

premier lieu sur l'évolution de l'inflation. Les investisseurs viennent par ailleurs de prendre connaissance du taux d'inflation annuel de la zone euro. Celui-ci est estimé à 2,5% en juin 2024, contre 2,6% en mai selon une estimation rapide publiée par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Par ailleurs, en mai 2024, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro était de 6,4%, stable par rapport au taux enregistré en avril 2024 et en baisse par rapport au taux de 6,5% enregistré en mai 2023. L'inflation allemande, publiée un peu plus tôt, est ressortie un peu au-dessus du consensus, tout en se rapprochant de l'objectif de 2% établi par la BCE, faisant espérer aux opérateurs de bonnes surprises. Sur le compartiment obligataire, le bund à 10 ans évolue à 2,59% tandis que l'OAT française est à 3,36%, soit un spread de 77 points. Les professionnels vont aussi commen-

cer à table sur une prometteuse moisson de résultats de deuxième trimestre, à partir de la semaine prochaine, pour remettre les fondamentaux du marché au premier plan et retrouver la tendance haussière qui a caractérisé les marchés boursiers depuis le début de l'année. Dans l'actualité des sociétés tricolores, Sodexo dévoile un chiffre d'affaires pour son troisième trimestre comptable de 6,07 milliards d'euros, en hausse de 5,6% en comparaison annuelle, dont un effet de change négatif de -0,2% et une contribution des acquisitions nette des cessions de -1%.

Thales indique inaugurer une chaîne d'assemblage afin de quintupler la production de roquettes guidées laser de calibre de 70mm sur son site d'Herstal, en Belgique, de façon à participer au renforcement des capacités militaires des forces armées en Europe. Vinci annonce que Nuvia, filiale de Vinci Construction spécialisée dans les projets et services dans le domaine du nucléaire, a finalisé l'acquisition de MBO Groupe, acteur majeur du calorifugeage, de l'échafaudage et du confinement de structures en France.

BOURSES ASIATIQUES

Tokyo et les places chinoises en hausse en matinée

Les Bourses asiatiques étaient bien orientées mardi matin, Tokyo soutenue par la baisse du yen qui alimentait cependant les spéculations quant à une intervention imminente du gouvernement nippon, et Hong Kong en hausse au retour d'un long week-end. L'indice vedette Nikkei de la capitale japonaise gagnait 0,45% à 39.807,56 points vers 02H20 GMT et l'indice élargi Topix prenait 0,89% à 2.849,31 points. A Hong Kong, fermée la veille pour

un jour férié, l'indice Hang Seng gagnait 1,3%, porté notamment par le secteur immobilier. L'indice composite de Shanghai progressait de 0,3% et celui de Shenzhen grappillait 0,1%. La devise nippone a passé dans la nuit un plus bas en 38 ans face au dollar, bien en-deçà des niveaux qui ont provoqué des interventions du gouvernement japonais pour la soutenir fin avril et début mai. Le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Jerome Powell, doit s'exprimer

mardi au colloque de Sintra au Portugal organisé par la Banque centrale européenne (BCE). Vers 02H15 GMT, le dollar montait encore à 161,60 yens contre 161,46 yens lundi à 21H00 GMT. L'euro progressait à 173,48 yens contre 173,41 yens la veille, et valait 1,0735 dollar contre 1,0740 dollar lundi. Le pétrole était en hausse: vers 02H00 GMT, le baril de WTI américain gagnait 0,18% à 83,53 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord prenait 0,27% à 86,83 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 02 Juillet 2024
Valeur : 04 Juillet 2024

BASE	DEVISES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD US DOLLAR	134.5092	134.5242
1	EUR EURO	144.1401	144.2099
1	GBP POUND STERLING	169.7920	169.8538
100	JPY JAPANESE YEN	83.1896	83.2246
1	CNY CHINESE YUAN	18.4984	18.5007
1	CHF SWISS FRANC	148.8263	148.9088
1	CAD CANADIAN DOLLAR	97.9174	97.9355
1	DKK DANISH KRONE	19.3294	19.3326
1	SEK SWEDISH KRONA	12.6257	12.6297
1	NOK NORWEGIAN KRONE	12.5820	12.5868
1	AED UAE DIRHAM	36.6201	36.6262
1	SAR SAUDI RIYAL	35.8519	35.8578
1	KWD KUWAITI DINAR	438.5693	438.7613
1	TND TUNISIAN DINAR	42.6432	43.0717
1	MAD MOROCCAN DIRHAM	13.5009	13.5024
1	LYD LIBYAN DINAR	27.4789	27.6196
1	MRU MAURITANIAN OUGUIYA	3.5416	3.5420
1	SDR SPEC. DRA. RIGHTS	177.0879	177.0879

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street clôt en hausse et le Nasdaq termine sur un nouveau record

La Bourse de New York a conclu dans le vert lundi, au commencement d'un nouveau semestre, portée par les valeurs sûres et le Nasdaq, qui a terminé sur un nouveau record. L'indice Dow Jones a grappillé 0,13% à 39.169,52 points, le Nasdaq, à dominante technologique, a gagné 0,83% se hissant à un nouveau sommet à 17.879,30 points, et le S&P 500 a avancé de 0,27% à 5.475,09 points. Dans un marché aux échanges modestes, alors qu'aux États-Unis la semaine sera écourtée par le jour férié du 4 juillet, une petite moitié des onze secteurs du S&P ont terminé en territoire positif, les technologies de l'information en tête (+1,30%). «Les échanges se sont portés vers les valeurs sûres, le marché répondant à la montée du populisme ici aux États-Unis et ailleurs», a résumé Jack Ablin de Cresset. Outre les ténors du secteur de la technologie comme Amazon (+2,04%), Apple (+2,91%)

et Microsoft (+2,19%), les banques, à l'instar de Goldman Sachs (+2,51%) et de JPMorgan (+1,58%), ont attiré les investisseurs. Sur le marché obligataire, les taux à dix ans se sont nettement tendus à 4,46% contre 4,39% vendredi.

Les actions sur les marchés européens se redressent

Pour Jack Ablin, «ceux qui observent la banque centrale américaine (Fed) jugent que si Trump est élu, il prolongera les coupes d'impôts accordées aux entreprises, ce qui repousse l'éventualité de réductions des taux d'intérêt par la Fed». La Cour suprême américaine à majorité conservatrice a encore retardé lundi le procès fédéral du candidat Donald Trump, en prenant une décision sur l'immunité pénale d'un président qui rend virtuellement impossible la tenue de ce procès avant l'élection dans quatre mois. Les inves-

tisseurs ont aussi soupesé les perspectives du second tour des élections législatives en France. «La bonne performance du Rassemblement National» au premier tour «semble insuffisante pour lui donner une majorité absolue mais le second tour des élections prévu pour le 7 juillet finalisera la liste des élus», a commenté Will Compernelle de FHN Financial. «Les actions sur les marchés européens se sont redressées jusqu'à présent dans l'espoir qu'une coalition plus centriste va l'emporter», a poursuivi l'analyste. Selon les résultats du premier tour des législatives, le camp du président Macron est arrivé en troisième position dimanche avec 20,04% des suffrages, derrière le Nouveau Front populaire (27,99%) et le parti de Marine Le Pen. Le Rassemblement national, largement en tête avec 33,14% des suffrages. Les élections françaises seront suivies jeudi par les élections britanniques.

BlackRock acquiert le fournisseur de données Preqin

Un indicateur ISM d'activité manufacturière pour juin a montré un nouveau ralentissement aux États-Unis à 48,5% en dessous des 49,1% attendus. À la cote, l'avionneur Boeing a gagné 2,58% après avoir annoncé le rachat de son sous-traitant Spirit AeroSystems. La transaction se fait entièrement en actions, au prix de 37,25 dollars par titre, valorisant Spirit AeroSystems à 4,7 milliards de dollars. En incluant la dette de Spirit, l'opération est chiffrée à 8,3 milliards. Spirit AeroSystems et Boeing sont sous surveillance depuis qu'un porte-bouchon de la carlingue d'un Boeing 737 MAX 9 de la compagnie Alaska Airlines s'est décrochée en plein vol le 5 janvier. Le titre de Spirit AeroSystems a pris 3,35%.

PORTUGAL

Un assainissement spectaculaire des finances publiques

Après huit ans de gouvernement socialiste, la coalition de centre droit Alliance démocratique a remporté les élections législatives anticipées du 10 mars dernier.

Ce revirement politique, dans un contexte d'absence de majorité absolue au Parlement, pourrait être source d'instabilité dans le pays. Néanmoins, l'assainissement profond des finances publiques réalisé durant le mandat d'António Costa, ainsi que la solidité des fondamentaux macroéconomiques, permettent au futur gouvernement de disposer d'une importante marge de manœuvre économique et budgétaire. La croissance portugaise devrait rester largement supérieure à celle de la zone euro en 2024 (1,2% selon la Commission européenne, contre 0,7% pour la zone euro).

Un revirement politique source d'instabilité

La démission surprise en novembre dernier du Premier ministre portugais, António Costa, en raison d'un scandale de corruption et de trafic d'influence dans son cercle restreint, a contraint le président de la République à dissoudre le Parlement et à appeler à des élections générales anticipées, qui ont eu lieu le 10 mars 2024. Après huit ans de gouvernement socialiste, le parti de centre droit Alliance démocratique (AD) a

obtenu le plus grand nombre de sièges au Parlement (80 sur un total de 230), et son chef de file, Luís Montenegro, a été nommé Premier ministre. Le Parti Socialiste (PS) est, quant à lui, arrivé en deuxième position, remportant 78 sièges. Enfin, le parti d'extrême droite Chega est devenu la troisième force politique du pays. Ayant réalisé une percée fulgurante avec une augmentation de 12 à 50 sièges au Parlement en deux ans, il est considéré comme le grand gagnant de ces élections.

Ces résultats ne permettront toutefois pas à Luís Montenegro de former un gouvernement disposant d'une majorité absolue au Parlement. Aucune alliance entre l'AD et Chega, ou le PS, n'étant pour le moment envisagée, le gouvernement se retrouvera très probablement minoritaire, avec des partis de l'opposition rejetant ses futurs projets de lois, ainsi que les votes de budget, comme c'est actuellement le cas en Espagne. Néanmoins, ce n'est pas la première fois dans l'histoire de la démocratie portugaise qu'un gouvernement est en position minoritaire au Parlement; le PS et l'AD ont ainsi eu l'habitude de coopérer en cas d'absence de majorité absolue.

Malgré le fait que le leader du PS ait insisté sur le fait que son parti s'opposera au vote du budget à l'automne, il apparaît dans le cadre actuel, que les deux partis aient un intérêt supplémentaire à coopérer : celui d'éviter des élections générales anticipées, qui pourraient donner à Chega une chance de plus d'augmenter son nombre de sièges.

Des bases macroéconomiques solides Croissance et inflation

Ce revirement politique se produit néanmoins à un moment où les bases macroéconomiques du Portugal sont solides, ce qui devrait diminuer les potentiels risques impliqués par un changement de gouvernement et une minorité au Parlement. La croissance a atteint 2,3% en 2023 en moyenne annuelle, un rythme comparable à celui de l'Espagne (2,5%) et largement supérieur à celui de la zone euro (0,5%). Elle resterait élevée en 2024 (1,2% selon la Commission européenne), principalement portée par la bonne performance de la consommation des ménages et des exportations.

SUR FOND DE REVENDICATIONS SALARIALES

Grève chez Samsung Electronics

Après un premier débrayage en juin, les salariés de Samsung Electronics annoncent une grève générale. Les revendications portent notamment sur les salaires et les congés annuels. Les salariés de Samsung Electronics vont immédiatement se mettre en grève, a annoncé lundi un leader syndical, alors qu'un conflit sur les salaires et les avantages sociaux s'intensifie chez le géant de la technologie. "Nous nous battons par la

grève générale jusqu'à ce que nos revendications soient satisfaites; pas de salaire, pas de travail", a déclaré Son Woo-mok, numéro un du syndicat national de Samsung Electronics Union. Cette décision fait suite à un débrayage d'une journée le 7 juin, la première action collective de ce type dans l'entreprise qui n'a pas connu de syndicalisation pendant des décennies. La direction négocie les salaires avec le syndicat depuis janvier mais les

deux parties n'étaient alors toujours pas parvenues à un accord. Son Woo-mok a déclaré que la dernière offre de Samsung Electronics aux employés "a mis en colère tous les membres" du syndicat, qui représente environ 28.000 salariés. La direction de l'entreprise, premier producteur mondial de cartes mémoire, est engagée dans des négociations avec le syndicat depuis janvier. L'entreprise a offert aux salariés une augmentation de

salaires de 5,1% cette année avant la grève de juin. Rejetant l'offre sur la table, le leader syndical a présenté des demandes, y compris des améliorations aux congés annuels et des primes de rendement transparentes. "La direction devrait être tenue responsable de toutes les pertes subies par la grève", a déclaré Son Woo-mok lors d'une émission en direct sur YouTube.

ITALIE

La baisse du taux de chômage marque le pas en mai, à 6,8%

Le taux de chômage en Italie est ressorti stable en mai, à 6,8%, la tendance baissière observée depuis mars marquant le pas sous l'effet d'un ralentissement de l'emploi des jeunes et des précaires, a indiqué mardi l'Institut national des statistiques (Istat). Le taux de chômage de la troisième économie de la zone euro est passé de 7,5% en février à 6,8% en avril, selon les données corrigées de l'Istat. Il est resté stable d'avril à mai, selon des chiffres provisoires, du fait du ralentissement du taux d'emploi (-0,1 point, à 62,2%), en particulier «chez les hommes, les travailleurs en CDD, les indépendants, les 15-24 ans et les plus de cinquante ans», note l'Istat. «L'emploi progresse en revanche chez les femmes, les salariés en CDI et les classes d'âge intermédiaires», relève l'Institut. Le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans est resté stable, à 20,5%, demeurant à un niveau très élevé. Le taux de chômage des femmes a de nouveau baissé, fléchissant de 0,1 point à 7,8% en mai, un niveau cependant bien plus élevé que celui des hommes, qui ressort à 6,1% (+0,1 point). Le nombre de personnes occupées s'est accru de 462.000 par rapport à mai 2023, à 23,9 millions.

APRÈS LE PREMIER TOUR DES LÉGISLATIVES EN FRANCE

L'euro en hausse

L'euro avançait lundi par rapport aux principales monnaies, les marchés se détendant après les résultats du premier tour des élections législatives en France qui n'ont pas donné de majorité absolue à l'Assemblée nationale. Vers 18H50 GMT, l'euro grimpa de 0,14% face au billet vert, à 1,0728 dollar, et se relevait de 0,18% face à la livre, à 84,88 pence. Mardi, les chiffres de l'inflation de juin et le chômage en mai dans la zone euro devraient également faire bouger la devise. Enfin, les cambistes scrutent mercredi le compte-rendu de la dernière réunion de la Réserve fédérale (Fed), les fameuses "minutes".

FINLANDE

Finnvera et la BEI soutiennent la croissance et l'investissement des entreprises de taille intermédiaire

Alors que l'incertitude plane sur les perspectives économiques de la Finlande et que les entreprises du pays reportent leurs investissements, Finnvera Plc et la Banque européenne d'investissement (BEI) appuient des projets qui favorisent l'emploi, la croissance et la transition des entreprises de taille moyenne vers les énergies propres.

La BEI accordera une garantie de 200 millions d'euros à Finnvera, banque nationale de promotion économique

et organisme officiel finlandais de crédit à l'exportation, afin de faciliter le financement des entreprises de taille intermédiaire dans le pays. L'objectif est de lever les obstacles à l'accès au financement en partageant les risques liés aux incertitudes économiques comme l'inflation, les taux d'intérêt élevés, les possibilités limitées de croissance externe et l'imprévisibilité concernant l'approvisionnement en énergie.

Le soutien de la BEI permettra à Finnvera de constituer un portefeuille de

nouveaux prêts d'un montant total pouvant atteindre 400 millions d'euros. Forte d'une capacité de prêt accrue, Finnvera pourra ainsi offrir aux entreprises un accès à des financements assortis de conditions favorables, telles que des taux d'intérêt réduits et des exigences moins strictes en matière de sûreté. Cette opération contribuera à mobiliser environ 560 millions d'euros d'investissements dans l'économie réelle. Il s'agit du premier accord de la BEI en Finlande prenant la forme

d'une garantie directe au cas par cas sur de nouveaux financements accordés aux entreprises de taille intermédiaire, à savoir celles comptant entre 250 et 3 000 salariés. La garantie signée relève d'un programme de partage des risques associés à un portefeuille (LinkedRisk-Sharing Programme - LRS) et couvrira jusqu'à 50% des nouveaux prêts. Les fonds de la BEI bénéficieront aux entreprises par l'intermédiaire des réseaux et des agences de Finnvera.

En 2030, une voiture sur trois serait chinoise !



Un cabinet de conseil prédit que, d'ici à 2030, 33% des voitures vendues dans le monde seront de marque chinoise.

Et si la décision récente de mettre des bâtons dans les roues de l'automobile chinoise n'était que de la poudre aux yeux ? Et si le protectionnisme décidé à la fois par les États-Unis et par l'Europe n'empêchait en rien l'ascension des marques chinoises dans le monde ? On peut se poser la question, alors qu'un cabinet de conseil américain, AlixPartners, a publié il y a quelques jours ses prévisions dans le secteur automobile sur les années à venir. Et non, celles-ci ne voient pas la Chine se replier sur elle-même pour ne plus vendre que sur son marché. Au contraire, même ! Dans la 21^e édition de son rapport Global Automotive Outlook, le cabinet prédit que les voitures chinoises deviendront de plus en plus la norme dans une industrie historiquement dominée par l'Ouest, le Japon et la Corée du Sud. Jusqu'à atteindre, d'ici à 2030, une part de marché de 33%.

La Chine comme "perturbateur de l'industrie"

Pour les experts d'AlixPartners, en dépit des mécanismes de protectionnisme mis en place en Europe ou aux États-Unis pour tenter de sauver les constructeurs locaux, la Chine s'en sortira grâce à sa stratégie de production, qui prévoit d'ouvrir des usines directement sur les continents visés. Faisant référence à plusieurs étapes qui sont venues perturber l'histoire de l'industrie automobile au cours des cinquante dernières années, des techniques de production japonaises dans les années 1970 aux "perturbations" causées par Tesla en passant par la montée des Coréens, Mark Wakefiel, en charge du département automobile au sein du cabinet de conseil explique : "La Chine est le nouveau perturbateur de l'industrie, capable de créer des véhicules in-

dispensables qui sont plus rapides à commercialiser, moins chers à acheter, avancés en termes de technologie et de design et plus efficaces à construire. Pour les constructeurs traditionnels, suivre le rythme des marques les plus fortes de Chine nécessitera plus qu'une correction de cap."

Une présence inégale dans le monde

Dans le détail des prévisions pour 2030, AlixPartners prévoit que les constructeurs chinois vendront 9 millions de voitures en dehors des frontières de l'Empire du Milieu. À titre de comparaison, actuellement, la Chine en est à 3 millions. Par ailleurs, il faut quand même préciser que l'explosion des modèles chinois sur les routes du monde entier, de 21% à 33% de part de marché d'ici à la fin de la décennie, ne se fait pas de la même manière selon les pays et les continents. C'est notamment au Moyen-Orient et en Afrique que l'évolution sera la plus forte, passant de 8% en 2024 à 39% en 2030, en Amérique centrale et du Sud (de 7 à 28%) ou encore en Russie (de 33 à 69%). L'Europe quant à elle pourrait voir la proportion passer des 6% actuels à 12%, tandis que l'Amérique du Nord (de 1 à 3%) et le Japon (de 0 à 1%) resteront plutôt réfractaires.

Une avance considérable

Andrew Bergingam, également du département automobile d'AlixPartners, explique que "les marques chinoises accordent une plus grande valeur aux fonctionnalités que les clients peuvent réellement utiliser, telles que le design et les technologies embarquées. Ils s'efforcent de maintenir leur avantage en termes de coûts, même s'ils construisent des usines à l'étranger. Et ils ont acquis une avance considérable dans les technologies émergentes, y compris la production de batteries. Ces capacités définissent la Chine et finiront par définir le marché mondial."

MOINS DE 5 MINUTES POUR RECHARGER

Cette sportive électrique a presque tout compris

Faisant le pari de la charge rapide plus que de l'autonomie, la Nyobolt EV prouve que l'un des principaux freins à l'électrique peut être levé. Le tout avec un look d'enfer.



C'est toujours les mêmes arguments qui sont avancés quand on parle de voiture électrique. Outre le prix, le manque d'autonomie suppose fait encore peur à ceux qui n'osent pas encore franchir le pas. Et le temps de recharge aussi. Et si la voiture électrique, pas chère, à grande autonomie et qui se recharge aussi vite qu'on fait le plein d'une voiture à essence n'était qu'une utopie ? En tout cas, chez l'anglais Nyobolt, on a fait un choix : celui de la charge rapide. Tout en renonçant à proposer une grande autonomie. Mais finalement, le premier ne peut-il pas palier le deuxième ? Tout juste un an après avoir découvert les premières images, voici que la Nyobolt EV se montre de nouveau, sous forme d'un prototype toujours aussi séduisant, que l'on doit notamment au

designer Ian Callum (passé chez Ford, Aston Martin et Jaguar). Oui sauf que depuis un an, il a accumulé les tests et les kilomètres. Et qu'il est encore plus prometteur qu'avant !

Une recharge rapide... et fiable !

On avait quitté la Nyobolt avec l'annonce d'une charge de sa batterie en 6 minutes seulement. Sans en savoir plus. Un an après, la petite marque semble être plus sûre d'elle et des capacités de son prototype : elle annonce une recharge de 10 à 80 % en moins de 5 minutes. 4 minutes et 37 secondes précisément. Sur une borne de recharge en courant continu de 350 kW. Et Nyobolt de préciser que la vitesse de charge est deux fois plus rapide que celle de la plupart des modèles électriques actuellement sur le marché. Malgré ça, Nyobolt a également prouvé la résistance et la fiabilité de sa technologie, face à des

contraintes de recharge rapide dont on sait qu'elles abîment les batteries et leurs cellules. Ainsi l'entreprise a déjà testé son produit sur 4000 cycles de charge rapide complète, équivalent à plus de 600 000 miles (965 606 km). Résultat : la batterie affiche toujours 80 % de sa capacité initiale !

Huit grands constructeurs intéressés

Alors c'est vrai que la Nyobolt, si elle est une championne de la vitesse de recharge, n'est pas franchement celle de l'autonomie : 155 miles (WLTP), soit environ 250 km. La raison, c'est sa batterie plutôt petite de 35 kWh. Quant à ce qui est récupéré en moins de 5 minutes, ça équivaut à 120 miles (193 km). Le parti pris de Nyobolt est de prouver qu'une voiture sportive électrique, au poids très contenu (1247 kg), est possible, justement grâce à cette petite batterie. Mais que grâce à la vitesse de charge canon, cette dernière n'est pas un frein à son utilisation. Au-delà de la sportive électrique, ce prototype Nyobolt est la preuve de la viabilité de la technologie de l'entreprise qui se voit également vendre à de grands constructeurs automobiles. Sans que les noms ne soient révélés, huit constructeurs seraient déjà en discussion avec Nyobolt. Des applications en robotique et sur des véhicules utilitaires lourds sont aussi envisagées.

Des vulnérabilités, passées sous le radar pendant 10 ans, menacent plus de 3 millions d'applications iOS et macOS

Plusieurs failles de sécurité extrêmement sérieuses ont été découvertes dans un gestionnaire de dépendances massivement utilisé par les développeurs d'applications Apple. Des millions d'apps, d'iPhone et de Mac sont concernés.



Dix ans : c'est le temps dont ont disposé plusieurs failles de sécurité critiques dans CocoaPods avant d'être repérées par les équipes de sécurité d'E.V.A. Un laps de temps suffisamment long pour que des millions d'applications iOS et macOS soient concernées, et des milliards d'appareils Apple exposés. Ces vulnérabilités, très sérieuses, pourraient permettre aux cyberattaquants de mener des attaques supply chain et d'exécuter du code arbitraire en vue de dérober des données très sensibles, comme des informations bancaires.

Un problème de migration mal gérée

C'est avant tout une menace qui doit alerter les développeurs d'applications pour iOS et macOS. Nichées dans CocoaPods, gestionnaire de dépendances pour les projets Swift et Objective-C offrant la possibilité de manipuler plus de 100 000 bibliothèques externes, ces failles remontent à 2014.

À l'époque, la migration du système d'authentification de la plateforme basé sur GitHub vers un nouveau serveur « Trunk » ne s'est pas tout à fait déroulée comme prévu, réinitialisant l'intégralité

des droits de propriété sur l'ensemble des paquets (pods) hébergés par le service. Il a donc fallu que les développeurs se manifestent auprès de CocoaPods pour revendiquer la paternité de leurs propres pods. C'est ici que les choses ont mal tourné. Dans la confusion générale, de nombreux utilisateurs et utilisatrices de la plateforme n'ont jamais réclamé leurs pods qui, à ce jour, demeurent sans propriétaire.

Problème : jusqu'en 2023, le processus permettant de réclamer des pods était toujours accessible au public. En clair, n'importe qui ayant connaissance de cette information pouvait mettre la main sur des dépendances orphelines stockées par CocoaPods, les manipuler et appliquer ces modifications aux applications iOS et macOS qui les intègrent.

Au total, E.V.A. estime à environ 3 millions le nombre d'applications concernées, parmi lesquelles Instagram, X.com, Airbnb, Uber, Tinder ou Slack, et à plusieurs millions, voire milliards, le nombre d'appareils Apple menacés.

Niveau de criticité CVSS maximal

Ces failles critiques, au nombre de trois,

ont été signalées par les équipes d'E.V.A. à CocoaPods en amont de leur révélation publique. La plus sérieuse d'entre elles, estampillée CVE-2024-38366, atteint un score CVSS de 10 et permet d'exécuter du code arbitraire sur le serveur Trunk, d'y obtenir un accès complet, et ainsi de prendre le contrôle de l'ensemble des pods hébergés par le gestionnaire de dépendances, orphelins ET propriétaires. Par extension, l'élevation de ces privilèges permettrait à des pirates de modifier les différents paquets, d'y ajouter du code malveillant et de les charger dans les applications qui s'en servent sans que personne s'en rende compte, ni les développeurs, ni les utilisateurs.

À ce stade, c'est la sécurité des données personnelles les plus sensibles des utilisateurs qui est en jeu. En exploitant une telle vulnérabilité, les hackers pourraient sans difficulté mettre la main sur des informations bancaires, des dossiers médicaux, des échanges privés, etc. Il leur serait également possible de mettre en place des campagnes de cyberattaques d'une tout autre envergure, incluant la propagation de ransomwares, de tentatives de fraudes, de chantage, voire d'espionnage industriel.

Des pirates exploitent une faille dans l'OS des commutateurs Cisco

En tirant partie d'une vulnérabilité d'injection dans l'interface de ligne de commande de NX-OS de Cisco, des pirates sont en mesure de diffuser par ce biais des malwares. Alerte de faille dans l'interface de ligne de commande (CLI) de NX-OS de Cisco. Dans un bulletin d'alerte, le fournisseur américain a prévenu que la CVE-2024-20399 (score CVSS 6.0) pourrait laisser à un attaquant local authentifié la capacité d'exécuter des commandes arbitraires en tant qu'admin root sur le système d'exploitation sous-jacent d'un terminal affecté. "Cette vulnérabilité est due à une validation insuffisante des arguments transmis à des commandes de configuration CLI spécifiques. Un attaquant peut exploiter cette faille en incluant des entrées conçues en tant qu'argument d'une commande CLI de configuration affectée. Une exploitation réussie pourrait permettre à l'attaquant d'exécuter des commandes arbitraires sur l'OS sous-jacent avec les privilèges de root", fait savoir Cisco. Le vecteur d'attaque nécessite pour le pirate d'obtenir des privilèges admin.

La liste des produits Cisco suivants concernés par cette faille et nécessitant une mise à jour est les commutateurs MDS 9000 (CSCWj97007), Nexus 3000 (CSCWj97009), 5500 (CSCWj97011), 5600 (CSCWj97011), 6000 (CSCWj97011), 7000 (CSCWj94682)2 et 9000 en mode NX-OS autonome (CSCWj97009). "Pour les versions de NX-OS qui fonctionnent sur les commutateurs des séries Nexus 3000 et Nexus 9000 en mode NX-OS autonome, le logiciel n'accorde pas de privilèges supplémentaires en raison de la disponibilité de la fonction bash-shell", précise par ailleurs le fournisseur. Selon The Hacker News, cette faille ferait d'ores et déjà l'objet d'un exploit par un cybergang chinois, Velvet Ant.

L'exécution de commandes shell en ligne de mire

Dans son bulletin d'alerte, Cisco précise par ailleurs que dans le cas où un système cible utilise une version de NX-OS ne supportant pas la fonction bash-shell, un utilisateur disposant de privilèges admin peut exploiter cette vulnérabilité pour exécuter des commandes arbitraires sur le système d'exploitation sous-jacent. Dans le cas contraire, l'exploit peut être directement exécuté à l'aide de la fonction bash-shell. "Cependant, cette vulnérabilité donne la possibilité à un utilisateur disposant de privilèges d'administrateur d'exécuter des commandes sur le système d'exploitation sous-jacent sans activer la fonction bash-shell et sans déclencher de messages syslog indiquant que l'utilisateur a exécuté la commande run bash", prévient Cisco. "Cela pourrait aider un utilisateur disposant de privilèges d'administrateur à dissimuler l'exécution de commandes shell sur le système."

Pour aider les entreprises à savoir si elles sont exposées au risque d'exploit NX-OS, Cisco fournit un outil baptisé Software Checker. Celui-ci identifie tous les avis de sécurité de l'équipementier ayant un impact sur une version spécifique du logiciel et la première version qui corrige les failles décrites dans ses avis. Le cas échéant, l'outil renvoie également la première version qui corrige toutes les vulnérabilités décrites dans tous les avis identifiés par le Software Checker.

LOGICIELS ET MATÉRIELS CYBERSÉCURITÉ

Hausse de 16 % du marché en 2023

Les achats de produits de sécurité IT ont généré 106,8 M€ de chiffre d'affaires dans le monde l'an dernier. Selon IDC, le dynamisme du marché se nourrit notamment de l'adoption de l'intelligence artificielle.

Les investissements dans la protection des SI restent élevés et se montrent résilients face aux conséquences négatives des incertitudes économiques sur les dépenses des entreprises. En 2023, indique IDC, les achats de produits de sécurité IT ont en effet généré 106,8 Md\$ de chiffre d'affaires dans le monde, soit 15,6 % de mieux qu'en 2022. Deux

tiers des déploiements qu'ils ont occasionnés ont été réalisés dans le cloud. Pour le cabinet d'études, l'émergence de la GenAI et celle d'autres technologies d'intelligence artificielle ont contribué à cette forte augmentation du marché des solutions de sécurité. « L'IA générative génère une pression qui mène à une hausse des budgets de cybersécurité sur deux fronts : pour sécuriser le développement et l'utilisation des applications GenAI par une organisation, et pour utiliser les assistants GenAI afin de faire monter en gamme les analystes de sécurité, à la fois en termes d'efficacité et d'effi-

cience », explique Frank Dickson, analyste chez IDC.

La sécurité des réseaux absorbe 27,4 Md\$ de dépenses

La performance du marché mondial des produits de sécurité l'an dernier est d'autant plus notable qu'elle a été nourrie par des hausses de revenus à deux chiffres pour l'ensemble des six grandes familles de solutions étudiées par le cabinet d'études : plateformes de protection des applications cloud, sécurité de l'information et des données, sécurité des terminaux, identité et accès,

l'analyse de la sécurité et la sécurité des réseaux. La dernière de ces catégories de produits pèse le plus lourd avec 27,4 Md\$ de facturations générées l'an dernier. Viennent ensuite la protection des terminaux (21,6 Md\$), l'analyse de la sécurité (20 d\$). Quant aux offres de sécurisation des données, de gestion des identité et des accès, et de protection des applications cloud natives, elles ont représenté ensemble 37,8 Md\$ de chiffre d'affaires. À noter que les plateformes de protection des applications cloud natives et de gestion des identités et des accès ont bénéficié des plus fortes

hausse de revenus l'an dernier, soit respectivement +31,5 % et +21,4 %.

27 % de parts de marché pour les cinq premiers acteurs du secteur

Ensemble, les cinq premiers fournisseurs mondiaux de produits de sécurité ont cumulé 27 % de parts de marché (PDM) en 2023, pour une valeur de 28,8 Md\$. Dans leurs rangs, c'est Microsoft qui mène la danse avec 11,6 % de PDM, suivi de Palo Alto Networks (5 %), Cisco (3,8 %), Gen Digital (3,5 %) et Fortinet (3,1 %).

